



Les Déterminants de l'Entrepreneuriat des Jeunes en Afrique de l'Ouest : Le Cas de la Mauritanie et du Sénégal

Par

Dr Nene Oumou Deffa Kane¹ et Tahirou Sy

Université de Nouakchott -Mauritanie

et

Dr Felix Pauligard Ntep Massing et Dr Lambert Liboudou

Université Gaston Berger de Saint-Louis –Sénégal

Rapport de Recherche du FR-CIEA N° 81/14

Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires
(FR-CIEA)

www.trustafrica.org/icbe

Dakar, Février 2014

¹ Contact : nenekane2002@yahoo.fr/ ntep_f@yahoo.fr

Table des matières

Résumé.....	3
Remerciements.....	5
Sigles et Abréviations/Acronyme.....	6
Introduction Générale.....	7
I. Contexte de la Mauritanie et du Sénégal.....	11
II. Problématique du projet et importance de la recherche.....	14
III. Revue de la littérature et cadre conceptuel.....	17
IV. Méthodologie.....	21
V. Les résultats.....	24
V.1 Les Résultats de la démarche quantitative.....	24
V.2 Discussion des résultats.....	35
V.3 Les résultats de la démarche qualitative : Etude de cas.....	38
V.4 Les enseignements tirés des études de cas : L'analyse typologique.....	47
V.5 Analyse comparative sur les déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes en Mauritanie et au Sénégal.....	49
Conclusion Générale et recommandations.....	52
Références Bibliographiques.....	61
Annexes.....	64

Résumé

La recherche s'intéressera à un sujet peu exploré mais d'un enjeu considérable pour le développement de la sous-région, à savoir les déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes dans un contexte sahélo-saharien singulier, en Mauritanie et au Sénégal. L'objectif de cette recherche consiste à identifier et à comparer les facteurs qui entrent en jeu dans le phénomène entrepreneurial des jeunes. La recherche vise à déterminer les facteurs qui poussent tel ou tel jeune éduqué des milieux mauritaniens et sénégalais à s'adonner à des activités entrepreneuriales. Le souci de combler le manque de recherches gestionnaires sur le pourquoi de l'événement du phénomène entrepreneurial des jeunes en Afrique et de contribuer au débat scientifique sur cette thématique nous a conduit à tester la validité des théories anglo-saxonnes sur l'entrepreneuriat des jeunes dans ces deux pays.

La recherche privilégie une méthodologie mixte : quantitative, qualitative et comparative. Elle s'appuie sur une recension documentaire relative aux valeurs psychologique, sociale, économique, culturelle et anthropologique. Cinq cas ont été réalisés dont trois au Sénégal et deux en Mauritanie. La recherche repose sur un modèle conceptuel élaboré à partir du modèle stratégique d'entrepreneuriat, du modèle de l'événement entrepreneurial d'Albert Shapero (1975), du modèle de Shapero-Belley(1993) enrichi par les théories en analyse des réseaux sociaux : la résilience entrepreneuriale de Boris Cyrulnik, (2006). Les données ont été recueillies auprès d'un échantillon de jeunes entrepreneurs issus de la Mauritanie et du Sénégal.

Les résultats présentés font ressortir dans un premier temps que les déterminants socio-démographiques (âge, statut en emploi, situation familiale, revenus, diplôme, réseau) et contextuels (pays, conjoncture) influent positivement sur la création d'entreprise par les jeunes tant en Mauritanie qu'au Sénégal. De manière générale, les déterminants sont semblables d'un pays à l'autre avec toutefois des interprétations différentes lorsque les jeunes entrepreneurs abordent la question de culture dans leurs pratiques entrepreneuriales. De plus, les résultats montrent également que les facteurs socioculturels associés à l'entrepreneuriat comme la résilience entrepreneuriale, la motivation, le statut social des entrepreneurs, et le recours aux sources personnelles et familiales de financement de l'entreprise paraissent effectivement peser un poids important dans le phénomène entrepreneurial des jeunes des deux pays. Ainsi, l'interaction complexe de ces différents facteurs peut favoriser ou gêner l'émergence des entreprises.

A la fois expression d'une culture et réaction à une situation de pauvreté, la création d'entreprise élément primordial du phénomène entrepreneurial, apparaît autant comme un choix délibéré pour certains individus que comme un passage obligé pour d'autres, qui n'ont pas une autre alternative de s'en sortir. Le contexte historique, politique, environnemental, conjoncturel et l'organisation familiale et sociale semblent expliquer le fait qu'il se crée plus d'entreprises au sein des jeunes mauritaniens et Sénégalais.

Mots clés: Entrepreneuriat, Jeunes, Facteurs Environnementaux, Résilience, Chômage, Culture, Mauritanie, Sénégal,

Remerciements

La présente étude est le produit d'une recherche menée entre le Sénégal et la Mauritanie grâce au financement du Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et de l'Environnement des Affaires (FR-CIEA)- une initiative conjointe de TrustAfrica et du CRDI- qui a fait confiance aux chercheurs issus des deux pays cibles et qui a cru à la fois en la pertinence du thème ci-dessus mentionné et à son apport pour l'économie de la sous-région Ouest africaine. Cette étude vise à faire ressortir les facteurs explicatifs de l'événement du phénomène entrepreneurial des jeunes en Afrique de l'Ouest, particulièrement en Mauritanie et au Sénégal. Il faut noter que cette étude, en plus d'être pionnière, permet de compléter, voire réactualiser les connaissances existantes en la matière, et de faire de propositions dans le but de favoriser la réorientation des politiques déjà mises en place pour mieux faciliter le phénomène de l'événement entrepreneurial des jeunes avec l'ambition naturellement de soutenir leur croissance.

La réalisation de cette recherche ne serait pas possible sans l'apport de certaines institutions et personnes. Il convient donc à cet égard, de leur exprimer toute notre reconnaissance. En ce moment où nous terminons la rédaction de notre recherche, les premiers sentiments que nous éprouvons sont ceux de gratitude à l'égard de toutes les institutions et personnes qui ont contribué, de diverses manières à sa réalisation. Nos remerciements vont en particulier au Centre Mauritanien d'Analyses des Politiques (CMAP) et à son équipe ainsi qu'à celle de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis d'avoir accepté de parrainer ce travail. Que toutes ces institutions trouvent ici, l'expression de toute notre reconnaissance.

Nous sommes reconnaissants envers le comité de lecture dont les remarques et suggestions ont aidé à parfaire cette étude. Nous remercierons, enfin, tous ceux qui, de loin ou de près, ont apporté leur soutien technique, moral et spirituel à la réalisation de cette étude.

Il va de soi que nous remercions d'une manière particulière tous nos consultants, notamment les statisticiens, superviseurs et agents de terrain qui ont participé à la conception du questionnaire ainsi qu'à la collecte des données. Nous sommes très reconnaissants envers le Groupe de Recherche de l'Entrepreneuriat en Afrique (GREAA), ainsi que les intervenants et les acteurs qui nous ont accordé des entrevues et accepté de répondre à notre questionnaire.

"We cannot always build the future for our youth, but we can build our youth for the future."

Franklin D. Roosevelt

Sigles et Abréviations/Acronyme

BAD	Banque Africaine de Développement
ANAPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'emploi des jeunes
GREA	Groupe de Recherche de l'Entrepreneuriat en Afrique
CMAF	Centre Mauritanien d'Analyses des Politiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ILO	Organisation Internationale du Travail
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
GRET	Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques

Introduction Générale

Les origines des contestations populaires qui se sont produites dans plusieurs pays de l'Afrique à partir de décembre 2010, d'abord dans le monde arabe (printemps arabes), ensuite en Afrique de l'Ouest (en Côte d'Ivoire et au Sénégal, en particulier) et enfin en Afrique centrale, se nourrissent des revendications visant un changement démocratique mais aussi de faiblesses socioéconomiques qui pesaient depuis longtemps dans ces pays. Parmi elles les promesses d'emplois non tenues, qui sont pourtant explicitement inscrites dans la plupart des stratégies et programmes des pays d'Afrique depuis leur indépendance et bien plus tard la déclaration de Ouagadougou sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique en 2004 à laquelle adhèrent plusieurs pays.

La déception est de plus en plus grande chez les jeunes, diplômés et non diplômés, d'autant plus que les taux de croissance sur la période 2009 à 2012 ont atteint des niveaux parfaitement honorables pour que soient engagées des réformes visant l'emploi (BAD 2012, 2011). De plus, les discours des auteurs classiques sur les choix de développement en Afrique des années 1950 et 1960 mettaient en exergue l'importance du rôle de l'Etat comme principal pourvoyeur d'emplois. Cette situation octroyait comme on le constate une priorité à la promotion et au développement du secteur public. Toutefois, devant les crises d'endettement de la fin des années 1970 début 1980, les sécheresses successives, les Etats Africains ont été amenés, sous l'égide de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International, à mettre sur pied des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) avec un accent particulier sur la privatisation et de la libéralisation des secteurs marchands.

Ces programmes avaient pour objectifs d'équilibrer les comptes internes et externes des pays et de conduire ainsi à de résultats meilleurs. Plus de trente ans après, on ne peut pas affirmer que ces mesures ont permis d'asseoir une dynamique de croissance ni encore d'éradiquer la pauvreté.

On assiste dès lors, à l'accroissement du chômage et au gel du recrutement des fonctionnaires, à la faible augmentation des salaires, au sous-emploi, à la hausse du taux d'inflation, qui passe de 4 % en 1994 à 7,25 % en 2007 pour atteindre environ 6% en 2013² se traduisant par une baisse du pouvoir d'achat. L'effet de la suppression d'emplois est incontestablement pesant sur les salariés, d'autant plus que chaque salarié entretient plusieurs personnes, voire plusieurs

² Office Nationale de la Statistique Mai 2013

familles. Ainsi plusieurs individus et ménages ne seront plus en mesure de bénéficier du mécanisme traditionnel de solidarité qui, jusqu'ici, était le fondement de la régulation sociale au niveau national et même régional. Cette situation s'est traduite par une paupérisation des couches sociales vulnérables, c'est-à-dire les jeunes en milieu rural et plus tard en milieu urbain.

L'adoption d'un modèle de type libéral, basé sur un État de droit, et dont le moteur de croissance est le secteur privé, engage les gouvernements à jouer un rôle-clé dans la mise en place d'une société juste. En effet, l'État peut être considéré comme un agent économique dans la mesure où il peut à la fois être consommateur de biens et services, le principal pourvoyeur d'emplois et le régulateur des activités économiques. Son rôle traditionnel est, entre autre, de mettre en place des lois et de veiller à leur application. Son apport est aussi de renforcer l'environnement institutionnel dans lequel évolue le secteur privé.

C'est pour cela que les gouvernements Africains, notamment mauritanien et sénégalais, convaincus des effets néfastes de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi pour la sécurité de leur pays, tentent depuis de rendre l'environnement des affaires plus fiable, en mettant en place des dispositifs d'appui à l'initiative privée comme la locomotive du développement économique et des textes législatifs, tendant à développer l'épargne interne et à créer un environnement économique, financier, juridique et institutionnel propice à la stimulation de l'esprit d'entreprise à travers des textes législatifs qui facilitent l'entrepreneuriat.

Dans tous les cas, les États mauritanien et sénégalais, à travers ces textes se sont dotés des outils lancés en 1985, visant à relancer l'économie mauritanienne et sénégalaise, en mettant l'accent sur le secteur privé, lesquels ont contribué à l'assainissement du cadre macroéconomique, à l'émergence des entreprises privées et à la croissance du secteur informel.

Ces chiffres encourageants masquent toutefois une sombre réalité : la croissance ne s'est pas accompagnée d'une suffisante création d'emplois et la sous-région détient le record du taux de chômage des jeunes le plus élevé au monde et en particulier pour le Sénégal et la Mauritanie (respectivement 31.2³ % et 40 % pour la Mauritanie et le Sénégal, soit le double de la moyenne mondiale qui s'établit à 12,6 %⁴) pour une croissance annuelle respectivement

³ Données 2008 pour la Mauritanie

⁴ Rapport OCDE, 2011

de 2.32 pour la Mauritanie et 2.53 pour le Sénégal pour la même période (données 2012)⁵.

A noter qu'un taux de chômage, relativement élevé, constitue un dilemme pour une économie dite pourtant saine, dynamique et à croissance positive et dont les fondamentaux demeurent solides. Le chômage et le sous-emploi des jeunes constituent dès lors les principaux problèmes auxquels la majorité des pays à travers le monde et plus particulièrement les pays en développement se débattent (Haile, 2003).

Nombreux sont des Etats qui ne parviennent pas à résoudre ce problème, malgré une panoplie d'instruments de politiques économiques (financiers, incitatifs, législatifs...), censés influencer le marché du travail (Dmitrijeva, 2008). S'il existe tant de difficulté à parvenir aux solutions, il faut noter que l'insertion des jeunes est par nature multidimensionnelle. Les vocables utilisés pour exprimer le concept apparaissent souvent postérieurement aux pratiques. Ils font intervenir plusieurs acteurs économiques et sociaux dans un jeu complexe de relations interactives entre le marché du travail et le système éducation/formation. Si ces jeunes représentent un précieux atout pour le développement, ils forment aussi un groupe de population le plus vulnérable (Haji, 2007).

Il faut noter que la population en Afrique vit en dessous du seuil de pauvreté et que plus de 140 millions de personnes sont des travailleurs à faible revenu qui n'ont pas les moyens de subvenir de façon durable aux besoins de leurs familles malgré les progrès enregistrés sur le plan de la croissance économique, le continent continue de présenter le paradoxe d'une pauvreté croissante dans un continent riche de ressources naturelles et humaines.

De plus, les inégalités économiques et l'exclusion de groupes sociaux constatées par-ci, par-là, ne sont pas en reste des causes de l'instabilité des pays.

L'Afrique risque selon l'Organisation International du Travail (ILO : 2004) de ne pas atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et en particulier les objectifs 2 (éducation de base pour tous) et 3 (promotion de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes). L'atteinte de ces objectifs selon certains auteurs passe nécessairement par une amélioration des performances du secteur privé et en particulier des micros, petites et moyennes entreprises qui en constituent le cœur.

Compte tenu de la situation mondiale et le chômage grandissant des jeunes entre 2007 et

⁵ Index Muni

2012, l'entrepreneuriat apparaît enfin comme une des solutions cruciales susceptible d'avoir des retombées positives multiples, dans un contexte où les économies ne sont plus en mesure d'offrir des opportunités d'emplois décentes aux jeunes qui se portent chaque année sur le marché du travail. L'entrepreneuriat représente un marché avec une forte demande sociale. Comme l'ont précisé Bruyat (1993) et Fayolle (2004), la création d'entreprise est devenue l'objet d'une demande sociale qui provient de différents acteurs : les citoyens, les États et les collectivités locales, les différents organismes financiers, les créateurs d'entreprise, etc. La création d'entreprise constitue une sérieuse solution pour renforcer le tissu économique et social et lutter contre le chômage, l'informel et la précarité.

Ainsi longtemps exprimées comme mode de survie, les pratiques entrepreneuriales sont aujourd'hui au cœur des discours et des stratégies politiques, économiques, sociales et culturelles des gouvernements africains respectifs. La Mauritanie et le Sénégal s'inscrivent naturellement dans cette tendance. Le problème est que cette pratique est encore mal appréciée, au niveau des statistiques, des discours et des stratégies gouvernementales, ce qui pousse à aller voir dans la littérature spécialisée (documents officiels, rapports divers, entretiens exploratoires) pour mieux rendre compte de l'état des lieux de cette pratique.

Selon Fortin (2002) on ne saurait imaginer une société moderne sans la création d'entreprise. L'entrepreneur crée l'entreprise et celle-ci crée la richesse et l'emploi. L'émergence d'une entreprise est un processus complexe influencé par de nombreux facteurs et englobant plusieurs variables dont certaines, difficilement quantifiables, sont liées à l'imaginaire collectif, aux traditions et à la culture. Qu'il s'agisse des politiques ou des experts, tout le monde s'accorde aujourd'hui pour assigner au secteur privé le rôle de moteur de la croissance économique. Cependant, en Afrique de l'Ouest en général et en Mauritanie et au Sénégal en particulier, les entrepreneurs évoluent dans un environnement plus contraignant et dans un climat d'affaires peu attrayant.

Notre étude est structurée en quatre parties. La première partie met en évidence la spécificité du contexte mauritanien et sénégalais dans laquelle opèrent les jeunes entrepreneurs. La partie II portant sur l'importance de la recherche, a permis de dégager la problématique ainsi que l'objectif de la recherche.

La troisième partie intitulée revue de la littérature met l'accent sur le cadre théorique de référence et a permis de générer les hypothèses de recherche.

La quatrième partie décrit la méthodologie mixte, quantitative et qualitative. La dernière et cinquième partie présente les résultats de l'analyse bivariée, ainsi que les tests de validation des hypothèses de la démarche. Puis, nous comparons les déterminantes de l'entrepreneuriat des jeunes entrepreneurs mauritaniens et sénégalais avant de conclure.

I. Contexte de la Mauritanie et du Sénégal

A l'instar des pays en développement, les crises mondiales récentes, notamment la crise financière, économique, sociale, démographique et environnementale ne sauraient être sans conséquence sur l'économie Mauritanienne et Sénégalaise d'une part et sur le chômage des jeunes d'autre part. La Mauritanie et le Sénégal à l'instar des pays de l'Afrique connaissent un taux de chômage qui va crescendo. L'augmentation du nombre de chômeurs a pris des proportions considérables à partir des années 1980.

Il faut noter que la Mauritanie est marquée par un taux d'activité de 54,9% et un taux de chômage de près 31,2% (ANAPEJ, 2011). L'analyse du chômage, selon l'âge, indique que celui-ci est un phénomène qui affecte largement les jeunes. En effet, le taux de chômage est de 53 %⁶ chez les personnes âgées de moins de 25 ans. C'est l'un des taux les plus élevés de la sous-région. Le chômage est plus accentué chez les jeunes avec un flux annuel des demandeurs d'emplois estimé à 40.000 jeunes⁷. Par ailleurs, le marché de l'emploi est caractérisé par une insuffisance de l'offre (capacité d'absorption de 25.000 emplois environ par an⁸), une inadéquation de l'offre par rapport à la demande et le secteur informel occupant près de 60% de la population active urbaine⁹. De plus, en termes de politiques, on peut noter que les axes majeurs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) n'ont pas été reliés à l'objectif global de création d'emplois, lors de la mise en œuvre du CSLP I (2001- 2004) et du CSLP II (2006-2010). Il faut toutefois noter que la situation de l'emploi des jeunes n'a été prise en compte que dans le CSLP III (2011-2015) par : (i) la prise en compte de la dimension « création d'emplois » dans la programmation des dépenses publiques ; (iii) la promotion du partenariat avec le secteur privé et des approches d'insertion innovantes ; (iv) la création d'un environnement favorable aux affaires.

⁶ ANAPEJ, 2008

⁷ ANAPEJ, 2011

⁸ Agence Nationale Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes : ANAPEJ (2011)

⁹ Les études réalisées sur les activités entrepreneuriales féminines en Mauritanie témoignent de l'importance numérique des femmes investies dans les pratiques entrepreneuriales où ils représentent 35% (des chefs d'entreprises. Banque mondiale, 2007)

De plus, l'étude de la Banque mondiale (Doing business 2012 : *entreprendre pour un monde plus transparent*) sur les procédures de la création d'entreprise sur une comparaison de 183 pays montre un dynamisme de l'économie mauritanienne. Ainsi la Mauritanie gagne trois points (3) par rapport à l'année précédente et se classe ainsi 159ème. De façon générale, les indicateurs d'évaluation portent sur les critères suivants : le nombre de procédures, la durée de chaque procédure, le coût des procédures, le coût de l'enregistrement de l'entreprise, le commerce transfrontalier, facilité de l'obtention du crédit ainsi que le capital minimum pour la création d'entreprise.

Toutefois, en dépit de ces actions publiques, l'on constate que des obstacles persistent quant à la création d'une organisation. Le Rapport du Doing Business confirme cette tendance et montre qu'en Mauritanie pour créer une entreprise, il faut au moins entreprendre neuf (9) procédures et dix-neuf jours (19).

Sur le plan financier, l'entrepreneur mauritanien est encore pénalisé par le système d'accès au crédit, comme le rappelle l'étude de la Banque mondiale (2012). L'accès au prêt est encore difficile pour ne pas dire inexistant pour les petits entrepreneurs. Sur ce point, la Mauritanie perd 14 point par rapport à l'année précédente. Enfin, en ce qui concerne l'apport minimum du capital de l'entreprise, la Mauritanie fait partie de ces pays qui exigent encore un capital minimum pour créer une entreprise.

Le Sénégal quant à lui est marqué par un contexte dominé par la montée du chômage¹⁰. La proportion des demandeurs d'emplois chez les hommes et les jeunes est respectivement de l'ordre de 64% et 36%. Parmi ces demandeurs d'emplois, la tranche de 15- 35 ans représente 56% dont 48 % sont des jeunes. A cela s'ajoute la forte présence du secteur informel qui englobe près de 80 % de la population active avec des faibles revenus.

Il faut noter que dans les villes sénégalaises comme Dakar, l'on trouve nombre d'initiatives privées salutaires. C'est le cas de l'entreprise mise en place par l'ex chanteur et actuel ministre du tourisme sénégalais Youssouf N'Dour qui gère une sorte de tontine, c'est-à-dire une petite institution à la fois financière et relationnelle qui non seulement accompagne les entreprises mais aussi octroie des prêts à taux quasi-nul aux petits patrons exclus du système classique (banques, organismes étatiques d'accompagnement, etc.), et bien d'autres encore.

¹⁰ Le Sénégal, selon l'étude sur l'employabilité des jeunes au Sénégal (2012) : les régions de Dakar, Malika et Kaolack. : la majeure partie de la population sénégalaise est composée de jeunes de 18 à 35 ans et c'est cette couche de population qui connaît le plus haut taux de chômage au pays. Depuis plusieurs années, la situation n'a pas évolué, malgré les actions des pouvoirs publics.

Ces initiatives privées, bien qu'elles ne soient pas nombreuses, s'accomplissent dans une série de figure : celle de créer des institutions à la fois financières et relationnelles pour aider les exclus du système classique, celle de créer une entreprise et d'employer des parents pour apaiser la charge familiale, celle de créer des associations pour informer les individus vulnérables sur les effets négatifs des mutations sociales, etc.

Ces initiatives s'insèrent autant dans une logique d'ordre strictement militante que dans une stratégie de placement commercial qui profiterait aux seuls entrepreneurs. Elles permettent aussi aux entrepreneurs de faire directement valoir leurs intérêts : les patrons et patronnes d'entreprises ont d'ores et déjà adhéré aux partis politiques et certains détiennent désormais des mandats électifs, d'autres achètent des titres néo-traditionnels que certains chefs traditionnels réservent aux non nobles qui ont réussi.

Le Doing business 2012, référencé plus haut et publié sous le thème «Entreprendre dans un monde plus transparent», fait remarquer que le Sénégal tout comme la Mauritanie a gagné trois points par rapport à l'année précédente et passe donc de 157^{ème} à 154^{ème}. Il enregistre ainsi une nette amélioration dans l'exécution des contrats en mettant en place des institutions comme dans les tribunaux, des chambres commerciales spécialisées. Toutefois, malgré cette avancée on constate que le Sénégal tout comme la Mauritanie n'a pas encore réussi à enrayer toutes les barrières qui entravent les créations d'entreprises. Ainsi, au Sénégal la création d'entreprise requiert 3 procédures et 5 jours contrairement à la Mauritanie. De plus, sur le plan financier, au niveau de l'obtention du crédit, malgré les efforts entrepris (sur ce point le Sénégal gagne 26 points), on constate que l'accès au crédit demeure également difficile tout comme la Mauritanie. Enfin, en ce qui concerne le capital minimum le Sénégal fait encore partie des pays qui conditionnement un capital minimum pour lancer une entreprise.

Toutefois en dépit des perspectives évidentes que joue l'entrepreneuriat dans le développement économique (créer de l'emploi et de la richesse), les efforts fournis nécessitent d'être reconsidérés tant du point de vue microéconomique c'est-à-dire des jeunes aux fins d'enrichir de plus en plus les connaissances sur le sujet que du point de vue macroéconomique afin de mieux cibler les actions politiques. Il est important, pour la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes, de reconnaître les différentes raisons qui amènent les jeunes à se lancer en entreprise.

Dans les pays dont les économies sont basées sur les ressources et qui sont dominées par l'agriculture de subsistance et l'industrie d'extraction¹¹ la hausse numérique des jeunes entrepreneurs est une réalité indéniable. Les statistiques à notre connaissance indiquent un pourcentage de 32 %. En général, les études identifient les raisons pour lesquelles les jeunes démarrent une entreprise. On retrouve, entre autres des facteurs positifs tels : la volonté d'accomplissement personnel, l'identification d'une occasion d'affaire intéressante, la quête d'autonomie, et des facteurs négatifs qui relèvent par exemple du licenciement, le chômage, d'insatisfaction au travail, manque d'opportunités de carrières et de promotion, discrimination, de conflits au travail...constituent autant de facteurs pouvant pousser le jeune mauritanien et sénégalais à entreprendre.

De plus, en Mauritanie comme au Sénégal, on considère la plupart du temps qu'un jeune est un entrepreneur à partir du moment où il a mis en place une entreprise et qu'il est impliqué dans la gestion de cette entreprise et ceci quel que soit le modèle retenu (activité génératrice de revenu, toute petite entreprise, petite et moyenne entreprise, grande entreprise).

Ce faisant, on peut dire que cette situation conduit les jeunes entrepreneurs mauritaniens et sénégalais à prendre des risques financiers quel que soit le capital investi au départ et donc les conduit à prendre des décisions qui ont des impacts sur l'économie de leur pays.

II. Problématique du projet et importance de la recherche

Pourquoi l'entrepreneuriat des jeunes pose-t-il questions ?

En Afrique de l'Ouest qui nous intéresse, il reste insuffisamment apprécié dans la plupart des pays pour deux raisons :

La première raison est que l'entrepreneuriat des jeunes est généralement sous-estimé, au niveau des statistiques officielles et des données macro-économiques des pays, car il est loisible de croire que la proportion de jeunes œuvrant dans les activités entrepreneuriales est probablement plus importante qu'on ne le pense et pourrait même augmenter dans les années prochaines années.

En fait, l'entrepreneuriat des jeunes est comme souligné précédemment sous-estimé dans la plupart des pays en Développement, en Afrique de l'Ouest, la part des jeunes dans

¹¹ L'économie du Sénégal et de la Mauritanie reste encore essentiellement basée sur l'agriculture qui occupe 60 %

l'entrepreneuriat est selon certaines estimations de l'ordre ou inférieur à 32 % quelle que soit la mesure retenue (créateurs, activité génératrice de revenus, indépendants, volontaires et involontaires...) et la dynamique quantitative observée en matière de créations d'entreprises ces dernières années. En effet depuis une décennie, on a pu constater un accroissement notable de leur importance dans l'économie des pays africains. Face à un tel constat, il est naturel, que les gouvernements se saisissent du dossier.

La deuxième raison est que les promotions de l'entrepreneuriat des jeunes existantes dans la plupart des pays sont encore loin de donner tous les résultats escomptés. Cet argument vise à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes comme désormais un choix de carrières et non comme la seule alternative face à la pauvreté. Une action publique visant à fournir plus d'informations et de compréhension sur les prédispositions entrepreneuriales des jeunes, sur leur processus d'entreprendre ainsi que sur les problèmes qu'ils rencontrent demeurent cruciales. Cette situation invite à de nouvelles réflexions qui doivent conduire les acteurs économiques à une série de défis clés à surmonter pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

De nombreux travaux ont été conduits ces dernières années sur l'entrepreneuriat des jeunes de façon globale, toutefois, peu d'études à notre connaissances se sont intéressées à ces deux points que nous posons. Des enquêtes ont été réalisées sur l'entrepreneuriat permettant en particulier d'explorer la création d'entreprise. Certains résultats d'enquêtes ont montré l'intérêt d'une intervention publique à la fois sur les freins à la création ou au développement d'entreprises et sur l'accompagnement des jeunes dans la gestion et le développement de leur entreprise.

Par exemple, en Zambie 46,2% des jeunes évoquent le manque d'emploi, 30,8% évoquent la nécessité de suppléer au revenu de leur famille, 15,6% évoquent la pauvreté comme motivations à la création d'entreprise (Chigunta 2001). En Afrique de l'Ouest qui nous intéresse, les enquêtes fournissent des données partielles. Ces données montrent globalement que c'est l'accès au financement constitue un frein majeur à l'entrepreneuriat (Banque mondiale 2005, Doumia 2009). Par exemple, au Sénégal, plus de 60% des jeunes évoquent l'accès difficile au financement et les insuffisances dans l'accompagnement comme freins à l'éclosion de l'entrepreneuriat (Félix, 2012).

De nombreuses actions publiques ont été engagées en faveur des jeunes dans les deux pays

investigués, avec les encouragements des organisations internationales, suivant le modèle de l'entrepreneuriat des Etats-Unis et du Canada, qui sont leurs principaux bailleurs de fonds. Nous ne présentons pas ici une synthèse de ces actions (elle est présentée dans le document de stratégie national de développement économique et sociale 2013-2017 du Sénégal et dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté III de 2013-2015 de la Mauritanie).

Nous reprenons toutefois les analyses les plus répandues sur les bienfaits de ces actions et nous apportons des éléments infirmant ou confirmant ces bienfaits, à la partie recommandation de cette étude. Nous verrons que le débat sur ces bienfaits n'est pas toujours clos, y compris au sein des instances de l'Etat et nous apportons des compléments d'éclairage afin d'aider à aller plus loin dans l'appréciation de ce type d'entrepreneuriat.

Pour ces aspects, cette partie introductive pose deux questions auxquelles nous souhaitons répondre.

Quels sont les facteurs qui déterminent l'entrepreneuriat des jeunes en Mauritanie et au Sénégal ?

Cette étude va donc puiser dans la littérature empirique spécialisée sur l'entrepreneuriat et sur des méthodes de recherche appropriées pour répondre à cette question. Cette littérature, constituée des travaux scientifiques d'auteurs isolés, des rapports d'études financés par des organisations internationales et nationales et par les documents de travail, montre qu'il existe une multitude de facteurs qui empêchent l'éclosion de l'entrepreneuriat des jeunes.

Il conviendra de répertorier ceux des facteurs susceptibles d'explicitier l'éclosion de l'entrepreneuriat des jeunes en Mauritanie et au Sénégal, mais également les facteurs qui jouent en faveur de l'éclosion de ce type d'entrepreneuriat, donc la littérature à tendance à sous-estimer.

En clair, en plus des freins à l'entrepreneuriat des jeunes, l'on va nécessairement avoir des facteurs favorables à ce type d'entrepreneuriat. Cette réalité constatée sera investiguée grâce aux méthodes de recherche combinant les approches quantitatives, qualitatives et comparatives. L'on arrivera à répertorier les freins et les facteurs favorables à l'accès à l'entrepreneuriat par les jeunes, mais aussi à préciser ceux qui justifient les actions publiques en leur faveur.

Quels sont les leviers d'action en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes en Mauritanie et au Sénégal?

L'entrepreneuriat apparaît dès lors comme l'alternative susceptible d'apporter des changements en profondeur sur l'économie des pays ayant des répercussions sur l'emploi en général et celui des jeunes en particulier selon un certain nombre d'auteurs. Ainsi plus de 30 pays africains ont adopté la Déclaration de Ouagadougou (2004), ce qui démontre un engagement politique important pour l'emploi des jeunes.

III. Revue de la littérature et cadre conceptuel

Un coup d'œil sur l'évolution de la littérature spécialisée centrée sur le développement économique est assez éclairant de la prise en compte de l'entrepreneuriat des jeunes comme une alternative crédible à la réduction du chômage et à la stimulation de la croissance économique. En témoignent les rapports de 2010, de 2011 et de 2012 des organismes internationaux comme le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE et la BAD qui s'intéressent maintenant de près à l'esprit d'entreprise des jeunes.

Les milieux académiques et politiques ne sont pas en reste en la matière, en Afrique de l'Ouest en particulier, puisqu'ils se sont mobilisés afin de stimuler les recherches sur la dynamique entrepreneuriale et de mettre au point des banques de données harmonieuses au niveau national. Même si l'on déplore une faible mobilisation en direction du cas « entrepreneuriat des jeunes », certaines recherches tendent d'améliorer la compréhension de l'activité entrepreneuriale et de ses liens avec la réduction du chômage et la croissance économique. On citera l'initiative de Gasse en 2008, qui a permis de regrouper des experts venus des quatre coins du monde pour débattre sur le thème de l'entrepreneuriat africain et de proposer quelques actions de promotion d'une véritable culture entrepreneuriale enracinée dans le continent. A ceci s'ajoute les initiatives prises dans certains pays de comprendre le phénomène entrepreneurial dans sa globalité. On citera plus particulièrement l'étude récente diligenté par le gouvernement sénégalais sur la connaissance du monde des petites et moyennes entreprises (enquête de 2013).

Ces diverses initiatives démontrent la richesse d'une approche de l'entrepreneuriat qui permet de dégager les exemples de bonnes pratiques et de comprendre les facteurs susceptibles d'influencer la dynamique de la création et du développement des entreprises, par les jeunes

en particulier. Sur ce dernier point, qui nous intéresse dans cette étude, Deschamps et al. (2002) ont proposé une grille de lecture intégrative qui constitue un point de départ utile pour décrire les différentes catégories de facteurs déterminants de l'entrepreneuriat en générale. Ces auteurs se basent sur quatre niveaux d'analyse pour décrire les facteurs déterminants de l'entrepreneuriat :

- le niveau individuel décrit l'histoire, les aptitudes et les besoins de l'entrepreneur ou de celui qui désire entreprendre,
- le niveau organisationnel décrit la politique générale et le management de l'organisation créée ou à créer,
- le niveau contexte décrit l'environnement économique, social, culturel et institutionnel,
- le niveau processuel décrit le désir d'entreprendre, la faisabilité du projet à entreprendre, l'intention de l'entrepreneur ou de celui qui veut entreprendre, les opportunités d'affaires sur le marché, l'insatisfaction au travail et crainte du chômage.

La première tentative d'explicitation de certains de ces facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat au niveau de l'Afrique a été celle de ce que l'on peut appeler «groupes des milieux d'affaires ». Les contributions apportées par ces groupes ont permis de comprendre que les environnements économiques, socio-culturels et politiques réunissent les facteurs susceptibles autant d'inhiber que de favoriser l'éclosion entrepreneuriale. Le premier groupe des travaux, notamment de Labazée (1988, 1994), de Ellis et Fauré (1994, 1995), Hénault et M'Rabet (1990) et de Fatou (1998), pour ne citer que les plus intéressants, partage l'idée que l'entrepreneuriat en Afrique est marqué par l'emprise sensible de l'univers communautaire et par la soumission à la sphère étatique et au diktat des banques classiques.

Le deuxième groupe des travaux, dont les auteurs viennent des disciplines diverses, partage l'idée que les formes d'organisations créées sont très souvent de petite taille. Celles-ci sont très souvent déployées dans des activités à petite échelle et sont cantonnées de plus en plus dans des secteurs en marge de l'économie et de la société dominante (Hugon et alii. 1977, Niang 1996). L'on trouve dans ce deuxième groupe, les travaux qui montrent que le monde de ces petites organisations est un monde où l'on rencontre un salariat limité, la prégnance de la proximité spatiale (activité à petite échelle), temporelle (horizon court des décisions) et sociale (confiance, réputation et relation de parenté ou amicale), mais aussi la logique patrimoniale dans la gestion de l'entreprise (Hugon 1995, Latouche 1996, Hernandez 1997).

L'ensemble de ces travaux africains ne mettent pas en valeur les interactions entre les niveaux d'analyse énumérés par Deschamps et al, qui sont susceptibles de mieux rendre compte des facteurs déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes. A cet égard, les travaux de deux groupes d'auteurs ont été convoqués pour produire des connaissances supplémentaires pour cette étude.

Le premier groupe d'auteurs a montré que les influences qui s'exercent sur la décision d'entreprendre peuvent se retrouver à trois moments du processus entrepreneuriaux : l'éclosion de l'idée, l'élaboration d'un projet et la création d'entreprise. Selon Gasse (2003), certains antécédents et certaines caractéristiques apparaissent d'abord mieux préparer l'individu à se lancer dans l'aventure entrepreneuriales, ensuite, l'environnement extérieur doit réunir les facteurs susceptibles de créer un climat favorable à l'entrepreneuriat. Enfin, rappelle l'auteur, le passage à l'acte d'entreprendre ne s'effectue que si l'individu peut disposer des moyens et des ressources nécessaires au moment et à l'endroit opportuns.

Selon Fayolle (2003), plus l'éveil à l'entrepreneuriat est tôt, plus l'individu sera sensible aux déclencheurs qui l'amèneront à entreprendre. L'éveil peut activer une envie et alimenter un désir d'entreprendre. Ce désir ne signifie pas forcément qu'il est toujours clairement explicite, en fin, il doit être rendue possible. Selon cet auteur, les facteurs d'influence peuvent avoir pour principaux effets de contribuer à l'éveil, d'agir sur l'accroissement du désir et sa réalisation, de favoriser ou inhiber le processus entrepreneurial et, enfin, de déclencher la décision d'entreprendre.

Le deuxième groupe d'auteur, travaillant sur l'interaction entre les niveaux d'analyse présentés ci-dessus, a approfondie l'analyse du niveau processuel. A cet égard, Shapero (1975) a montré que sur un territoire donné, un nombre suffisant d'individus possédant des caractéristiques psychologiques les prédisposant à entreprendre, et qui se trouvent dans une situation de déplacement dans leur vie professionnelle ou familiale (insatisfaction au travail, crainte du chômage) choisissent plus souvent de créer une entreprise plutôt que de se diriger vers un emploi salarié, à condition d'avoir identifié une occasion d'affaires et dans la mesure où ils ont perçu que l'acte de création est crédible et désirable dans le milieu, et qu'ils en perçoivent la faisabilité. Dans son explication, la propension à l'action, qui fait référence au désir d'agir et aux motivations des individus entreprenants, est clairement de nature psychologique. Les facteurs de crédibilité, qui réunissent tout ce qui peut rassurer le candidat entrepreneur sur le caractère valorisant et conforme aux normes sociales de son intention de

créer, appartiennent au domaine sociologique, car étroitement liés au milieu et aux groupes de référence de l'intéressé.

La présence d'occasion d'affaires, ainsi que les facteurs qui influencent favorablement la faisabilité perçue de l'acte de création, notamment l'accès aux ressources financières, sont plutôt du ressort de l'économie. Shapero identifie, en plus et ce que ne font les autres auteurs cités, un facteur situation, qui va précipiter le candidat entrepreneur dans l'action ; elle joue essentiellement un rôle de déclenchement, mais à condition que les autres variables du modèle soient suffisamment agissantes (Shapero et Sokol, 1982). Ce facteur fait référence à l'effet d'imitation (une création d'entreprise en inspire une autre si elle se trouve à proximité), qui joue ici un rôle résiduel, mais qui va être placé au centre de la compréhension du modèle.

Pour ce qui est de l'insatisfaction au travail ou de la crainte du chômage, plus exactement du déplacement (selon la terminologie de Shapero) comme déclencheur à aspiration entrepreneuriale, Bernard (2006) y voit «un choc important qui interpelle la personne au plus profond d'elle-même, dans son identité » et qui le pousse à puiser dans ces dernières ressources pour concrétiser l'acte entrepreneurial. L'auteur pousse encore plus loin les causes de déplacement, puisqu'il les trouve sur les conséquences des profonds changements des structures du marché du travail et des organisations (contexte de travail devenu extrêmement concurrentiel, la quête permanente de la performance, l'évolution des normes internationales toujours plus contraignantes poussant certaines entreprises à imposer une recherche incessante de compétitivité, qui ne cesse de faire porter l'effort sur les épaules des salariés, etc.), sur les traces laissées par la violence psychologique au travail et sur les conséquences de cette violence sur l'identité (Bernard 2006, p. 17-20).

Même si ces différents travaux ne permettent pas d'établir avec certitude la liste exhaustive des facteurs qui peuvent intervenir dans le processus entrepreneurial des jeunes en Afrique en général, en raison de la complexité de la question, ils identifient néanmoins quatre facteurs susceptibles d'aider à la compréhension de cette étude : les facteurs individuel, les facteurs organisationnels, les facteurs psychologiques et les facteurs socio-culturels et environnementaux.

Pour bien répondre à la première question de notre étude, nous avons émis des hypothèses en rapport avec les quatre facteurs énumérés.

L'hypothèse 1 : les facteurs individuels

- Hypothèse 1.1 : La nécessité de survie influe positivement sur l'entrepreneuriat des jeunes.
- Hypothèse 1.2 : Certains antécédents accroît la possibilité de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

L'hypothèse 2 : les facteurs organisationnels

- Hypothèse 2.1 : La gestion des ressources influe sur l'activité entrepreneuriale des jeunes.

L'hypothèse 3 : les facteurs socio-culturel et de l'environnement

- Hypothèse 3.1 : Le soutien familial influence positivement l'entrepreneuriat des jeunes.
- Hypothèse 3.2 : Plus la perception de l'environnement institutionnel est positive plus les jeunes choisissent la voie de l'entrepreneuriat.

IV. Méthodologie

L'entrepreneuriat en Mauritanie et au Sénégal regroupe des réalités économiques très diverses, d'où l'importance de bien typer les différentes entreprises et les sites de localisation de ces entreprises à la fois pour conduire un diagnostic correct et pour cibler au mieux les politiques publiques. Pour cela, nous avons procédé par étapes en prenant en compte l'hétérogénéité des entrepreneurs, des entreprises créées et des entreprises à créer et, lorsque les sites de localisation le permettait, nous nous concentrons sur les entreprises créées et à créer par les Mauritaniens et les Sénégalais, en excluant du champ d'analyse les entreprises créées par les non Mauritaniens et les non Sénégalais, pour la simple raison qu'elles ne constituent pas la cible privilégiée des politiques publiques.

► La première étape a consisté à choisir les sites de localisation et la taille de l'échantillon d'enquête. Les sites de localisation ont été choisis en fonction de la taille de la population globale, de l'existence des entreprises et des entrepreneurs et, enfin, de l'accessibilité dans le site. Pour le cas de la Mauritanie, les villes de Kaédi (115.425 habitants), Nouadhibou (105.695 habitants) et Nouakchott (741968 habitants) ont été choisis. Le cas du Sénégal, les villes de Saint-Louis (228.123 habitants), de Richard-Toll (125.356 habitants), de Thiès (455.705 habitants) et de Dakar (908.305 habitants). Quant à la taille de l'échantillon, elle a été choisie eu égard aux résultats que nous avons escompté pour cette

étude.

Il était prévu d'investiguer dans chaque pays, deux cent cinquante (250) entreprises créées et à créer. Seule les chercheurs mauritaniens ont respecté ce pari d'investiguer 250 entreprises alors qu'au Sénégal, 185 entreprises ont été investiguées. Plus exactement, en ce qui concerne le cas de la Mauritanie, la taille de l'échantillon est de 30 entreprises pour la ville de Kaédi, de 28 entreprises pour la ville de Nouadhibou et de 192 pour la ville de Nouakchott. En ce qui concerne le cas du Sénégal, la taille de l'échantillon est de 20 entreprises pour la ville de Saint-Louis, de 50 entreprises pour la ville de Richard-Toll, de 60 entreprises pour la ville de Thiès et de 55 entreprises pour la ville de Dakar.

► La deuxième étape a consisté à concevoir les outils de collecte de données et à former les enquêteurs à l'administration des outils de collecte des données.

Nous avons utilisé le questionnaire et le guide d'entretien comme outils de collecte des données. Ils ont été conçus par une équipe composée de la chercheuse principale de la Mauritanie, du co-chercheur du Sénégal et des deux statisticiens des deux pays investigués. Leur mission a consisté à ressortir des questions par thème en relation avec le sujet de l'étude. Le questionnaire a porté sur dix-huit questions regroupées sur trois thèmes : profils des entrepreneurs et futurs entrepreneurs, formes d'accès à l'entrepreneuriat et leviers de l'acte d'entreprendre ou facteurs déterminants de l'acte d'entreprendre des jeunes. Le guide d'entretien, quant à lui, a repris quelques questions du questionnaire.

Cette étape a permis de former les enquêteurs à l'administration du questionnaire et du guide d'entretien. La simulation avec quelques étudiants, considérés comme les répondants, a amené à opter pour une administration en face à face. Les réponses aux questions posées aux entrepreneurs et futurs entrepreneurs étaient notées par les enquêteurs sur les parties du questionnaire et du guide d'entretien réservées pour cela.

► La troisième étape a consisté à collecter et à analyser les données. Cette étape a été réalisée au niveau de chaque pays par les enquêteurs (six au niveau de la Mauritanie et quatre au niveau du Sénégal), mais aussi par les chercheurs et les statisticiens de chaque pays qui supervisaient les enquêtes.

Pour les données quantitatives, la collecte a été faite à l'aide d'un questionnaire qui abordait les principaux points sur le sujet de l'étude. Ce questionnaire a été d'abord testé sur un groupe

d'étudiants (vingt en Mauritanie et vingt-cinq au Sénégal), pour mieux cibler les questions et améliorer sa praticabilité, ensuite administré par les enquêteurs en face à face auprès de 435 entrepreneurs et futurs entrepreneurs choisis sur les sites de localisation énumérés précédemment (donc 250 entrepreneurs pour la Mauritanie et 185 entrepreneurs pour le Sénégal).

La codification du questionnaire ainsi que la saisie des réponses des entrepreneurs et futurs entrepreneurs ont été effectuées dans chaque pays par le chercheur et le statisticien, superviseurs des enquêtes. Les données collectées ont été analysées à l'aide du logiciel SPSS et du logiciel Sphinx. La technique d'analyse a combinée la méthode descriptive (approche uni-variée) et la méthode de causalité (approche bi-variée). La méthode descriptive a consisté à étudier les profils des entrepreneurs et futurs entrepreneurs ainsi que les formes d'accès à l'entrepreneuriat.

La méthode de causalité a consisté à étudier les liens entre les formes d'accès à l'entrepreneuriat et les facteurs externes déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes. En suivant les explications de Stafford et Bodson (2006), nous avons privilégié trois types de liaisons :

- La liaison nulle : il n'y a aucune liaison entre la forme d'accès à l'entrepreneuriat et le facteur externe déterminant de l'entrepreneuriat,
- La relation quasi- totale entre les formes d'accès à l'entrepreneuriat et les facteurs externes déterminants de l'entrepreneuriat. Chacune de ces variables ayant un effet direct et proportionnel sur l'autre,
- La liaison relative entre les formes d'accès à l'entrepreneuriat et les facteurs externes déterminants de l'entrepreneuriat. Une variable influençant une autre, mais seulement dans certaines limites.

Pour les données qualitatives, la collecte a été faite à l'aide du guide d'entretien qui reprenait quelques éléments de réponse du questionnaire qui méritaient un approfondissement ou quelques éléments de réponse que l'enquêteur jugeait insuffisants à rendre compte de principaux points du sujet de l'étude. L'administration du guide d'entretien consistait en des interviews directes de cinq entrepreneurs et futurs entrepreneurs, donc deux au Sénégal et trois en Mauritanie.

La codification du guide d'entretien ainsi que la saisie des interviews des entrepreneurs et

futurs entrepreneurs ont été effectuées dans chaque pays par le chercheur et le statisticien, superviseurs des enquêtes. Les données collectées ont été analysées à l'aide du logiciel Sphinx, fonctionnant en mode qualitatif.

La technique d'analyse a consisté à regrouper les verbatim de chaque entrepreneur et futur entrepreneur en catégories plus ou moins homogènes en suivant les liaisons possibles qui ressortaient à la suite de l'analyse des données quantitatives. L'objectif étant de reconstruire des cas qui explicitent au mieux les déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes.

► La quatrième étape a consisté à comparer les résultats des enquêtes effectuées dans les deux pays investigués. Deux aspects de comparaison ont été privilégiés pour cette étude. Le premier aspect consistait à ressortir des similitudes.

V. Les résultats

Cette rubrique comprend la démarche quantitative et la démarche qualitative.

V.1 Les Résultats de la démarche quantitative

Ce volet est composé de l'analyse univariée et bivariée.

V.1.1 Les Résultats de l'analyse univariée

La collecte des données a permis d'avoir 250 réponses valides en Mauritanie dont (61%, entrepreneurs, et 39% de futurs entrepreneurs) et 185 entrepreneurs au Sénégal (55 % entrepreneurs et 44.9% de futurs entrepreneurs). Les femmes ne représentent que (27,64%) de l'échantillon global. Avant de procéder aux analyses bivariées indispensables à la validation des hypothèses, il est important de décrire les profils des répondants des deux pays que nous avons recueillis par le biais du questionnaire.

Cette étude descriptive selon Lee-Gosselin (2008) est encore nécessaire pour connaître la diversité de leur situation. Nous décrivons les caractéristiques de notre échantillon par le biais des variables sociodémographiques suivantes : le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, forme d'acquisition, raison sociale de l'entreprise, la forme de l'entreprise, les facteurs socioculturels, les facteurs psychologiques, les caractéristiques (qualité) de l'entrepreneur, les freins à la création, la nature des ressources et les facteurs économiques.

Tableau 1 : Genre

Sexe	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Hommes	141	76,20	171	68,40
Femmes	44	23,70	79	31,60
Total	185	100	250	100

Les entrepreneurs de notre échantillon sont composés pour la plupart des hommes au niveau des deux pays, soit respectivement 76% et 68% pour le Sénégal et la Mauritanie, les femmes ne constituent qu'un faible pourcentage, soit 23 et 31% pour le Sénégal et la Mauritanie.

Tableau 2 : Age

Age	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
<20 ans	10	5,40	10	4
20-24 ans	33	17,83	32	12,80
25-29 ans	38	20,54	54	21,60
30-34 ans	36	19,45	104	41,60
35 + ans	68	36,75	50	20
Total	185	100	250	100

Les caractéristiques personnelles de notre échantillon de référence montrent une présence majoritaire de jeunes entrepreneurs de genre variés.

La moyenne d'âge se situe entre 25 et 35 ans, le plus jeune a 20 ans et le plus âgé a plus de 35 ans. Les jeunes de moins de 35 ans représentent plus de 60% de l'échantillon global. Les mauritaniens représentent un grand nombre d'effectifs dans l'intervalle d'âge (25-34 ans), soit 80%, les sénégalais ne représentent que 64% pour la même cette tranche d'âge Les sénégalais se distinguent dans la population des plus de 35 ans, soit 36.75%. Les entrepreneurs mauritaniens quant à eux ne représentent que 20%.

Tableau 3 : Niveau Scolaire

Diplômes	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Certificat	27	14,60	47	18,80
BFEM	17	9,20	42	16,80
CAP	9	4,90	7	2,80
BAC	11	5,90	22	8,80
BAC +2	12	6,50	27	10,80
BAC +3	8	4,30	12	4,80
BAC + 4	3	1,60	14	5,60
BAC + 5 et plus	9	4,90	15	6
Autre	85	45,90	64	25,60
Total	185	100	250	100

Il ressort également des résultats que les entrepreneurs proviennent de tous les cycles

scolaires avec cependant une prédominance pour le niveau analphabète (soit 45.90 et 25.60 pour le Sénégal et la Mauritanie).

Tableau 4 : statut antérieur de l'entrepreneur

Statut	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Dirigeant d'une autre entreprise	13	7,22	28	11,19
Salarié	47	25,40	53	21,19
Sans emploi	7	3,78	63	25,19
Etudiant	25	13,51	55	22
Autre	93	50,27	51	20,39
Total	185	100	250	100

L'analyse du statut antérieur montre deux tendances : des employés et des chômeurs. Ceux qui étaient dans les professions libérales constituent une part négligeable. Les entrepreneurs sénégalais étaient pour la plupart des salariés pour 25.4, ceux de la Mauritanie étaient à la recherche d'emploi avant de se lancer en entreprise pour 25.19, ceux qui étaient dans les activités entrepreneuriales ne représentent que 7 et 11 pour le Sénégal et la Mauritanie.

L'analyse de la forme d'acquisition montre que les entrepreneurs de notre échantillon ont créé leurs structures, soit 89.72 et 88 pour respectivement le Sénégal et la Mauritanie. En revanche, les jeunes ayant bénéficié d'une succession ou d'un héritage ne représentent que 7 et 6.8 respectivement pour le Sénégal et la Mauritanie. Les achats d'entreprises par des jeunes sont beaucoup plus rares et ne représentent que 3.24 et 5.2 pour respectivement le Sénégal et la Mauritanie.

Tableau 5 : Formes d'acquisition des organisations par les jeunes

Propriétaire	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
En créant son entreprise propre	166	89,72	220	88
En succédant à un membre de la famille	33	7,04	17	6,80
En reprenant une entreprise déjà créée	38	3,24	13	5,20
Total	185	100	250	100

Le statut juridique des entreprises créées montrent diverses formes, avec toutefois une prédominance du statut individuel, soit 85.94 et 53.20 pour respectivement le Sénégal et la Mauritanie.

Tableau 6 : Statut juridique de l'entreprise

Raison sociale	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
SARL	2	1,10	53	21,19
SA	10	5,40	17	6,80
GIE	14	7,56	47	18,80
Autres	159	85,94	133	53,20
Total	185	100	250	100

Tableau 7 : Facteurs socioculturels

Facteurs	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Famille	80	43.24	99	39.60
Amis, promotionnaires	22	11.89	44	17.60
Formation académique	10	5.41	10	4
Formation professionnelle	12	6.49	41	16
Espace promotionnel	12	6.49	21	8
Terroir	23	12.43	10	4
Religion	26	14.05	25	10
Total	185	100	250	100

Les facteurs socioculturels montrent la prédominance de la famille au niveau des deux pays. Celle-ci joue un rôle primordial dans la réussite de l'organisation, soit, respectivement 43.24 et 39.60 pour le Sénégal et la Mauritanie.

Tableau 8 : Motivation

Facteurs	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Besoin d'indépendance ou d'autonomie	60	32	33	13
La difficulté de trouver un travail salarié	53	29	102	41
La mise en pratique des connaissances accumulées	6	3	17	7
Le défi personnel	3	2	15	6
La prise de risque	23	12	16	6
Avoir de l'argent	13	7	11	4
La reconnaissance sociale	10	5	13	5
Le désir de dominer	5	3	29	12
Réaliser vos rêves	7	4	8	3
Faire quelque chose d'utile pour la collectivité	5	3	6	2
Total	185	100	250	100

En ce qui concerne la motivation, les raisons ayant conduit les jeunes à entreprendre sont multiples mais elles peuvent se ramener principalement à la nécessité économique en vue de réduire la pauvreté pour les entrepreneurs mauritaniens et au besoin d'autonomie et d'indépendance, soit respectivement 41 pour la Mauritanie et 32 pour le Sénégal. Il faut toutefois noter que la création d'entreprise dans ces deux pays est de plus en plus en rapport avec la disponibilité des ressources.

Tableau 9 : Freins liés à la création des entreprises

Freins	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Identification de l'activité	13	7	16	6
Identification des partenaires	10	5	21	8
Accès difficile aux financements	94	51	111	44
Contraintes liés à la démarche administrative	11	6	21	8
Accès aux informations pertinentes	24	13	18	7
Manque de compétences dans l'activité qu'on veut exercer	19	10	15	6
Manque de relations dans l'activité qu'on veut exercer	14	8	48	19
Total	185	100	250	100

Quant aux freins liés à la création des entreprises, trois tendances majeures sont constatées. En Mauritanie, le manque de relation et accès au financement sont déterminants pour la création d'entreprise, soit respectivement 44 et 19 %. Au Sénégal, le problème majeur demeure l'accès au financement soit 51%, l'accès aux informations pertinentes reste également un point clé.

Tableau 10 : L'accompagnement entrepreneurial

Raison sociale	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Oui	20	10,82	68	27,19
Non	165	89,18	182	72,81
Total	185	100	250	100

Pour ce qui concerne l'accompagnement entrepreneurial, on constate en Mauritanie comme au Sénégal, qu'il demeure très faible voire négligeable, soit respectivement 10.82 et 27.19 pour le Sénégal et pour la Mauritanie.

Tableau 11 : Financement

Facteurs	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Financement par la banque	9	5	5	2
Financement parallèle (association d'amis, tontine, coopératives)	35	19	62	25
Financement par les parents	38	21	48	19
Epargne	71	38	111	44
Financement et accompagnement par les structures de l'Etat	21	11	19	8
Financement et accompagnement par les structures de l'Etat	11	6	5	2
Total	185	100	250	100

Quant aux financements des activités entrepreneuriales, on constate au niveau des deux pays une prédominance du financement à partir de fonds propres et le financement par le canal des

structures associatives telles que les tontines et banques informelles.

Tableau 12 : Réseautage

Entreprise	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Appartient à un groupement d'entreprises	10	5,5	15	6
Est totalement personnelle	151	81,6	222	88,80
Appartient à un groupe de famille	24	12,9	13	5,2
Total	185	100	250	100

Le réseautage montre deux tendances majeures : les entrepreneurs sénégalais accordent une grande importance au réseautage soit 81,6, ceux de la Mauritanie semblent plus travailler en solo, et donc totalement individuel soit 6.

Tableau 13 : Enseignement

Domaine	Sénégal		Mauritanie	
	Effective	Pourcentage (%)	Effective	Pourcentage (%)
Enseignement général	51	27,2	110	44
Droit, Economie et Gestion	18	9,2	37	14,80
Sciences Humaines	0	0,0	11	4,40
Sciences et Techniques	11	5,5	25	10
Enseignement coranique	108	58,1	67	26,8
Total	185	100	250	100

L'enseignement montre quant à lui des formations très variées au niveau des deux pays, On constate que l'enseignement coranique demeure très important au niveau des deux pays avec respectivement 46 et 58,40 pour le Sénégal et pour la Mauritanie. L'enseignement général occupe toutefois une dimension non négligeable au sein de notre échantillon soit 43,30 et 29,90.

Synthèse de l'analyse univariée

En ce qui concerne les caractéristiques personnelles de notre échantillon de référence, les résultats montrent une présence majoritaire de jeunes entrepreneurs en Mauritanie (moins de 35 ans) pour les deux pays. Il ressort aussi des résultats que les entrepreneurs proviennent de tous les cycles scolaires avec cependant une prédominance pour le niveau analphabète. En effet, pour faire face au besoin de la famille, les jeunes entrepreneurs, qu'ils soient chômeurs, étudiants ou salariés se lancent dans l'aventure entrepreneuriale.

Ceux qui étaient précédemment dans les professions libérales constituent une part négligeable. Les résultats montrent également que le revenu des jeunes, qu'ils soient mauritaniens ou sénégalais, ont une grande influence sur les pratiques entrepreneuriales. En

effet, nous constatons que lorsque ces revenus sont faibles et donc insuffisants, les jeunes entreprennent pour survivre et lorsque ces revenus sont élevés, les jeunes investissent pour s'enrichir, le second cas est plus fréquent au Sénégal.

En ce qui concerne la motivation, les raisons ayant conduit les jeunes à entreprendre sont multiples mais elles peuvent se ramener principalement à la nécessité économique en vue de réduire la pauvreté et le chômage et de faire face aux charges familiales. Au Sénégal, la situation inverse se constate, les motivations sont différentes, le désir d'acquérir de l'argent demeure dans notre étude l'une des principales raisons.

Nous constatons aussi que l'accompagnement entrepreneuriale pour les pouvoirs publics demeure assez faible au niveau des deux pays avec cependant un accompagnement plus présent au Sénégal. Toutefois, il faut noter que si l'analyse descriptive a pu identifier les caractéristiques des entrepreneurs de notre échantillon, elle n'a pas permis de dégager de relation entre les variables. C'est l'objet des analyses bivariées que nous sommes en train d'entamer.

Les résultats de l'analyse Bivariée : Liaisons possibles entre les facteurs déterminants et les formes d'accès à l'entrepreneuriat

L'analyse bivariée a pour objectifs de dégager les éventuelles relations qui peuvent exister entre deux variables prises simultanément. Dans la plupart des cas, le chercheur est amené à expliquer l'influence d'une variable sur une autre. Ces variables sont dites à expliquer (Y= événement entrepreneurial), à l'aide de l'autre variable explicative (X= facteurs déterminants). Ainsi, expliquer une variable à l'aide d'une autre, revient à repérer dans quelle mesure les différentes valeurs que prend la variable explicative ont une conséquence sur les valeurs prises par la variable à expliquer. Pour étudier la corrélation entre les variables, deux échelles de mesures principales sont retenues : les tests du Chi-deux de Pearson et le coefficient de phi de V de Cramer au seuil de 1, 5 et 10.

A noter que l'intensité entre les deux variables est calculée grâce au coefficient asymptotique. Il en est de même pour la significativité de la liaison dont les indicateurs sont des effectifs observés et théoriques. Ainsi les tests effectués vont indiquer si l'influence est significative ou non.

a. Test et analyse de validité des hypothèses

De manière générale, on dit qu'une hypothèse est acceptée si les données recueillies au cours

d'une enquête lui sont compatibles. Pour notre part, nous qualifierons les hypothèses acceptées par «hypothèses non rejetée» ou «hypothèse confirmée» et les hypothèses non acceptées par «hypothèses rejetées» ou «hypothèses infirmées». Cette précaution étant formulée, nous allons à présent analyser les hypothèses envisagées une à une.

b. Rappel des hypothèses de recherche

Pour expliquer le choix de l'entrepreneuriat chez les jeunes, nous avons été amenés à mobiliser quatre hypothèses de recherches principales et six hypothèses secondaires que nous allons chercher à tester sur notre modèle basé sur l'évènement entrepreneurial et la résilience entrepreneuriale. Ainsi grâce au modèle théorique de référence présenté ci-dessus, nous avons pu établir quatre groupes de facteurs : Individuel, organisationnel, contextuel et processuel.

► Hypo 1 : relatives aux caractéristiques individuelles

Hypo 1.1 : La nécessité de survie influe positivement sur l'entrepreneuriat des jeunes.

Hypo 1.2 : Certains antécédents familiaux personnels comme la résilience entrepreneuriale accroît la possibilité de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

► Hypo 2 : concernant les ressources financières

Hypo 2.1 : La manière d'utiliser les ressources financières et humaines influe sur l'activité entrepreneuriale des jeunes

► Hypo 3: relatives aux aspects organisationnels

Hypo 3.1 : Le soutien familial influence positivement l'entrepreneuriat des jeunes.

Hypo 3.2 : Plus la perception de l'environnement institutionnel est positive plus les jeunes choisissent la voie de l'entrepreneuriat.

► Hypo 4: hypothèses relatives aux aspects contextuels

Hypo 4.1 : Les facteurs positifs et négatifs influencent positivement l'entrepreneuriat des jeunes.

c. Commentaires des tableaux (voir annexe Tableaux A1 et A2)

La première hypothèse composite, concerne les facteurs individuels.

Hypothèse 1.1 : La nécessité de survie influe positivement sur l'entrepreneuriat des jeunes.

Deux remarques peuvent être soulignées sur le croisement entre motivation et formes d'accès à l'entrepreneuriat. Dans un premier temps, on peut constater que les coefficients représentatifs de la relation prennent des valeurs sensiblement différentes selon les modes d'acquisition considérés (création-succession et reprise). Ainsi la motivation la plus importante chez les créateurs demeure en Mauritanie la difficulté de trouver un emploi. Par contre, chez les jeunes ayant acquis leur entreprise par voie de succession ou de reprise, la motivation reste moins significative.

Il faut toutefois noter que cette hypothèse a été confirmée au niveau des deux pays, la nécessité économique a poussé les jeunes mauritaniens, tout comme les jeunes sénégalais, à se lancer en entrepreneuriat.

Par ailleurs, les différences constatées entre ceux qui créent leur entreprise et ceux qui accèdent par voie de succession sont significatives (la « signification asymptotique bilatérale est de 0.002 et 0.23 respectivement pour le Sénégal et pour le Mauritanie»). Dans ces conditions, nous ne devons pas rejeter les hypothèses 1.1.

Hypothèse 1.2 : Certains antécédents accroissent la possibilité de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Pour cette hypothèse, l'analyse des coefficients de significativité de la relation entre l'accès à l'entrepreneuriat et la résilience entrepreneuriale en Mauritanie, tout comme au Sénégal, permet de constater des différences au niveau des effectifs observés et théoriques selon les modes d'accès. En effet, certains de ces coefficients observés sont supérieurs aux coefficients théoriques et d'autres leur sont inférieurs. Ce résultat est intéressant car des coefficients observés supérieurs aux coefficients théoriques traduisent un sureffectif, donc un lien entre la résilience entrepreneuriale et le phénomène de l'évènement entrepreneurial. Alors que des coefficients observés inférieurs aux coefficients théoriques révèlent un sous-effectif, donc l'inexistence de lien entre la résilience et l'évènement entrepreneurial.

Comme la précédente hypothèse, les coefficients de représentativité sont différents selon le mode d'acquisition de la structure. La signification (la « signification asymptotique bilatérale est de 0.04 et 0.083 pour respectivement le Sénégal et la Mauritanie»). Dans ces conditions, nous ne devons pas rejeter les hypothèses 1.2.

Ayant validé la première hypothèse, nous allons à présent décrire l'hypothèse suivante avant de l'analyser. La deuxième hypothèse formulée est la suivante : Pour ce faire, rappelons pour mémoire

La deuxième hypothèse composite concerne les facteurs organisationnels.

Hypothèse 2.1 : La gestion des ressources influe sur l'activité entrepreneuriale des jeunes.

L'examen des ressources internes permet de dégager deux tendances au niveau des deux pays :

En Mauritanie les résultats montrent des faibles corrélations et qui sont même négatives entre les deux variables (« la signification asymptotique bilatérale est de - 0.129 »), ces résultats semblent infirmer l'hypothèse 2.1 de la recherche en Mauritanie. L'Hypothèse 2.1 doit être rejetée.

En revanche au Sénégal, La corrélation entre la gestion parcimonieuse des ressources internes et le phénomène de l'évènement entrepreneurial est positive. L'examen des coefficients représentatifs entre ces deux variables permet également de conclure à une relation causale significative ((la « signification asymptotique (bilatérale) » est de 0.010)). nous concluons sur cette base que l'hypothèse ne doit pas être rejetée.

La troisième hypothèse concerne les facteurs socio-culturels et de l'environnement

Hypothèse 3.1 : Le soutien familial influence positivement l'entrepreneuriat des jeunes.

L'examen entre le soutien familial et le phénomène entrepreneurial montre que les coefficients de représentativité sont sensiblement identiques entre les jeunes entrepreneurs. En effet, quel que soit le mode d'acquisition, les répondants des deux pays ont quasiment les mêmes points de vue sur la famille. La corrélation entre le soutien familial et l'évènement entrepreneurial est positive. L'examen des coefficients représentatifs entre ces deux variables permet également de conclure à une relation causale significative ((la « signification asymptotique (bilatérale) » est de 0.038 pour la Mauritanie et 0.032 pour le Sénégal)). Sur cette base, l'hypothèse ne doit pas être rejetée.

Hypothèse 3.2 : Plus la perception de l'environnement institutionnel est positive plus les jeunes choisissent la voie de l'entrepreneuriat.

De même, l'examen des coefficients représentatifs de la relation entre l'événement entrepreneurial et la perception de l'environnement permet également de conclure que la relation est significative entre les deux variables pour les deux pays puisque la signification asymptotique est égale 0.031 et 0.072 pour le Sénégal et pour la Mauritanie. Ainsi pour cela, la relation causale est positive. Cette dernière remarque confirme l'hypothèse 3.2 de notre recherche. Les résultats de l'hypothèse étant inférieurs à 1, 5 et 10, l'hypothèse 3.2 ne doit pas être rejetée.

Pour résumer ce paragraphe, nous disons que les hypothèses ont été largement validées. Nous concluons donc à la pertinence de quatre facteurs déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal et en Mauritanie. Il s'agit :

- Des facteurs liés à l'individu correspondent aux caractéristiques sociodémographiques,
- Des facteurs organisationnels contiennent l'organisation des ressources mais aussi les formes de structures adoptées.
- Des facteurs socio-culturels et de l'environnement qui regroupent la famille, le financement, le réseautage, l'accompagnement, les freins à la création d'entreprises
- Et des facteurs psychologiques qui regroupent les motivations.

Nos résultats montrent que l'accès à l'entrepreneuriat des jeunes est autant influencé par la motivation économique (H1.1), par les facteurs familiaux (H3.1) et par la disponibilité des ressources (H2.1).

V.1.2 Synthèse de l'analyse bivariée

En conclusion, les hypothèses et le modèle ont été largement validés. En effet, sur sept hypothèses, de notre échantillon de référence, six ne sont pas rejetées (H1.1, H1.2, H2.1, H3.1, H3.2, et H4.1). Notre recherche a, certes, un résultat largement positif de validation d'hypothèses.

Le modèle validé est représenté par six sous-facteurs. Les facteurs liés à l'individu correspondent aux motivations et aux croyances. Les facteurs économiques portent sur la disponibilité des ressources.

Les facteurs organisationnels contiennent le soutien familial, la zone géographique, la perception et l'engagement envers une association. Les facteurs contextuels regroupent tous les facteurs *pull* et *push* de l'environnement.

De plus, nos résultats montrent également que l'événement entrepreneurial des jeunes est influencé de manière significative par la motivation économique (H1.1), par les facteurs familiaux (H3.1) et par la disponibilité des ressources (H2.1), les facteurs contextuels (4.1). Toutefois, la découverte la plus importante réside sans doute dans le fait que notre modèle sur la formation de l'événement entrepreneurial valide l'événement entrepreneurial des mauritaniens et sénégalais. Nous proposons à présent une discussion générale des résultats empiriques.

V.2 Discussion des résultats

Nous allons dans cette partie procéder à une discussion des résultats dans une perspective entrepreneuriale, c'est-à-dire à leur mise en perspective par rapport aux résultats théoriques ou empiriques des autres recherches qui ont été élaborées dans le domaine du phénomène de l'événement entrepreneurial. Notre recherche porte sur le pourquoi de l'entrepreneuriat des jeunes mauritaniens et sénégalais.

Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur notre modèle, afin de voir si les facteurs identifiés par les chercheurs étaient validés dans le contexte mauritanien et sénégalais. Six sous-facteurs ont été validés, il s'agit des facteurs liés à l'individu correspondent aux motivations et aux croyances. Les facteurs organisationnels comprennent, le soutien familial, la zone géographique, la perception et l'engagement envers une association. Les variables économiques portent sur la disponibilité des ressources et la variable de contextuels regroupent tous les facteurs *pull* et *push* de l'environnement. Ainsi, au regard du cadre théorique du deuxième chapitre, plusieurs études (Drucker, 1985; Gasse *et al.*, 2002) confirment l'influence des facteurs environnementaux. Ce faisant, nous avons cherché à décrire les éventuelles relations qui existent entre ces sous-facteurs cités et la variable expliquée, qui est l'événement entrepreneurial.

La première hypothèse de notre recherche est une hypothèse composite. Pour mémoire, voici la manière dont elle a été formulée :

Hypo 1.1 : La nécessité de survie influe positivement sur l'entrepreneuriat des jeunes

La plupart des travaux qui se sont intéressés aux principales motivations qui poussent les jeunes à entreprendre l'ont fait à travers la psychologie, voire notamment les travaux de

Maslow (1954), ainsi Selon Julien (2000) la motivation est propre à l'individu, à la famille, à la société ou à l'organisation.

La littérature souligne deux types de motivations principales. La motivation positive (*pull*) influencée par le besoin de liberté, le goût du risque, l'épanouissement personnel, le souci d'indépendance et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (Shabbi et Di Gregorio, 1996 ; Ponson, 2000 ; Lee-Gosselin, 2008). La motivation négative (*push*), est, elle dictée par des contraintes qui traduisent une situation conjoncturelle, comme le souhait de sortir d'une carrière bloquée (plafond de verre), du chômage ou de la sécheresse (Duchénaut et Orhan, 2000 ; Lee-Gosselin, 2008). Nos propres résultats empiriques conduisent à des résultats équivalents. De manière générale, les entrepreneurs de notre échantillon sont motivés par des besoins qui peuvent être dictés par une volonté d'entreprendre ou par une contrainte. Nos résultats empiriques aboutissent à la même conclusion que les recherches précédentes (Duchénaut et Orhan, 2000 ; Ponson, 2002 ; Lee-Gosselin, 2008).

Hypo 1.2 : Certains antécédents familiaux personnels comme la résilience entrepreneuriale accroissent la possibilité de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

De plus en plus de chercheurs s'intéressent au processus qui permet à ceux qui ont souffert de mener malgré tout une vie relativement normale. La littérature souligne un lien étroit entre l'entrepreneuriat et la résilience, Cyrulnik se demande même si l'entrepreneuriat peut-être un tuteur de résilience ?

Il faut noter toutefois que tous les entrepreneurs résilients n'ont pas forcément été victimes de violence dans leur vie professionnelle. Certains ont aussi vécu des épreuves de vie personnelle très intenses, portant atteinte à leur intégrité identitaire soit psychique, soit émotionnelle les amenant à transformer leur manière d'agir de façon déterminante, et à reconsidérer leur propre positionnement personnel et social, ainsi que leurs aspirations. Nos propres résultats empiriques conduisent à des résultats équivalents. L'entrepreneuriat permet aux individus résilients de devenir ce qu'ils étaient auparavant, et surtout de remodeler, les empreintes d'un passé lourd, de redéfinir de nouveaux contours de vie personnelle et sociale. Nos résultats empiriques aboutissent à la même conclusion que les recherches précédentes (Boris Cyrulnik, Emmy Werner (1950), Sutcliffe and Vogus, (2003) Richardson (2002). (Grotberg 2003)).

L'hypothèse 2 relative aux facteurs économiques portent sur la disponibilité des ressources.

Hypo 2 : hypothèses concernant les ressources financières.

Hypo 2.1 : La manière d'utiliser les ressources financières et humaines influe sur l'activité entrepreneuriale des jeunes.

L'hypothèse suggérait que la disponibilité des ressources a un effet positif sur l'évènement entrepreneurial. Nos résultats empiriques montrent que la disponibilité des ressources influence de manière significative l'évènement entrepreneurial. Ces résultats sont en conformité avec les recherches théoriques et/ou empiriques de certains auteurs (Shapiro, 1975 ; Cooper, 1979). Selon ces auteurs il est normal que la relation entre la disponibilité des ressources et l'évènement entrepreneurial soit significative, car le capital nécessaire au démarrage est fourni par l'entourage du créateur. En effet, Cooper mentionne dans une étude américaine que 47 des entreprises ont été créées avec des capitaux propres. Ces travaux empiriques vont dans le sens de nos résultats. Ainsi, nos résultats montrent que les ressources qui ont servi à lancer les entreprises proviennent pour l'immense majorité de la famille.

Hypo 3: hypothèses relatives aux aspects organisationnels.

Hypo 3.1 : Le soutien familial influence positivement l'entrepreneuriat des jeunes.

Cette hypothèse suggérait que le soutien familial a un effet positif sur le phénomène de l'évènement entrepreneurial. Les résultats empiriques obtenus confirment que le soutien familial influence positivement l'évènement entrepreneurial des jeunes. A noter que cette influence est très importante. Ce résultat est confirmé par les travaux précédents (Denieuil, 2005 ; Traoré et Chase, 2000). En effet plusieurs écrits montrent l'importance de la famille dans les pratiques entrepreneuriales des jeunes. Dans cette représentation, les auteurs montrent la place du conjoint, des parents et de l'entourage qui peut être déterminante et favoriser ainsi l'émergence des organisations des jeunes. La famille est une composante centrale de la culture. Le système patriarcal et matriarcal existant dans les deux pays et la loyauté envers les membres de la famille constituent les fondements de la société. Entre autres, l'économie est basée sur cette réalité culturelle, l'objectif ultime de la création de richesses étant la survie et la croissance de la cellule familiale (Nydell, 2006; Barakat, 1993; Madoui, 2008; Price-Jones, 2002; Bates & Rassam, 1983; Lacoste & Lacoste, 2002). Ces travaux vont dans le sens de nos résultats.

Hypo 3.2 : Plus la perception de l'environnement institutionnel est positive plus les jeunes choisissent la voie de l'entrepreneuriat

Les résultats que nous avons obtenus sont en conformité avec les propositions théoriques et/ou empiriques de nombreux auteurs. Ainsi selon Shabbi et Gregorio (1996), Arocéna (1983), Gnyawali et Fogel, (1994); Vanderwerf et Bruch, (1989) pour ne citer que ceux-là, l'attitude de l'environnement peut constituer à la fois un soutien et un obstacle pour les pratiques entrepreneuriales des femmes. Toutefois, il convient de souligner que nos résultats permettent d'aller au-delà des travaux antérieurs. En effet, nos résultats empiriques montrent également que plus le poids de la culture imposée à la femme est souple plus grande est sa capacité entrepreneuriale. Par exemple, l'évènement entrepreneurial des femmes dépend davantage des perceptions de la société envers ses pratiques que des facteurs économiques.

Hypo 4: hypothèses relatives aux aspects contextuels

Hypo 4.1 : Les facteurs positifs et négatifs influencent positivement l'entrepreneuriat des jeunes

L'hypothèse suggérait que les facteurs contextuels ont un effet positif sur l'évènement entrepreneurial. Nos résultats empiriques montrent qu'effectivement, les facteurs contextuels influencent de manière significative l'évènement entrepreneurial. Ce résultat est en adéquation avec ceux proposés dans la littérature. En effet, plusieurs travaux ont montré l'importance des facteurs contextuels dans le déclenchement de l'entrepreneuriat (Shapero, 1975 ; Cooper, 1979). Ces travaux vont dans le sens de nos résultats. Ainsi nos résultats montrent que les déplacements positifs ou négatifs peuvent amener le jeune à entreprendre. De plus, nos résultats empiriques apportent un élément nouveau. En effet, les nombreuses études théoriques et empiriques effectuées sur ce thème ont montré que ce sont les déplacements négatifs qui amènent le plus souvent les individus à entreprendre. Dans le cadre de notre étude, on constate que les déplacements positifs sont également déterminants.

V.3 Les résultats de la démarche qualitative : Etude de cas

Les entrevues qui ont servi à la rédaction de ces études de cas ont été réalisées pendant l'enquête de terrain. La démarche est d'ordre qualitatif. Cinq entrepreneurs ont été choisis dont trois au Sénégal et deux en Mauritanie. Ces entrevues ont été semi-directives et enregistrées. L'entière confidentialité des données recueillies a été assurée.

V.3.1 Etude de cas au Sénégal

Par convention conclue avec les entrepreneurs, nous allons utiliser non pas les noms d'emprunts ou les noms propres entièrement pour désigner les entrepreneurs mais plutôt la première lettre de leur nom respectif pour les sénégalais, les mauritaniens interviews.

Cas M

M est issu d'une famille de 18 enfants (son père avait trois femmes), originaire de Thiès et âgé de 33 ans. Il n'est pas issu d'une famille d'entrepreneurs. M aime le football puisqu'il est capitaine d'une équipe d'amateurs de son quartier ; selon lui, ce sport l'a doté d'un grand pragmatisme et d'une bonne capacité d'adaptation. De plus, il lui a permis de développer ses besoins de liberté et d'indépendance et a contribué à lui forger un caractère affirmé.

Ses aptitudes en mathématique et en sciences physiques le conduisent à s'orienter vers des études d'ingénieur et à intégrer l'école polytechnique de Thiès recrutant sur concours après le baccalauréat. Au cours de ses études, M effectue des stages dans deux sociétés. La première est une grande entreprise très structurée, SOCOCIM implantée à Rufisque à une heure du centre-ville de Dakar, avec une division du travail très poussée, où il a l'opportunité de travailler pendant deux mois sur un projet de réorganisation d'atelier. La seconde est une entreprise encore plus importante, Société d'électricité du Sénégal (SENELEC) située à quelques minutes du centre-ville de Dakar, où pendant un mois et demi il va participer à la mise au point d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.

Le premier stage, qui est en fait une première expérience professionnelle, lui fait prendre pleinement conscience de son besoin d'indépendance et de sa faible propension à travailler dans une structure importante hiérarchisée. M, selon ses propres termes, ne *« veut pas être un ingénieur comme ça »*. Ce moment de sa vie professionnelle est entré en résonance avec certaines composantes de sa vie personnelle, et c'est à partir de là que son désir d'entreprendre est apparu. A l'issue de ses études, ayant en poche son diplôme d'ingénieur, il décide de refuser une proposition d'emploi faite par SENELEC et de créer sa première entreprise d'ingénierie conseil en 2004, avec le soutien financier de sa sœur et de son ami de longue date, la main d'œuvre de son cadet et de ces deux cousins. Il réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires avec la SOCOCIM et la SENELEC. Ces deux entreprises ont été démarchées pendant le laps de temps que M a été stagiaire.

Il décide un an plupart d'embaucher quatre personnes qui vont l'aider à respecter ses commandes de services : deux ingénieurs, un comptable-trésorier et un commercial. En dehors du commercial qui a été embauché dans un cabinet de recrutement et à qui M a confié certains dossiers de candidatures, les trois autres employés étaient embauchés pas ses propres soins et sont ses parents. Il nous dit que trois raisons ont justifié cela : la famille, la relève, la raison économique. En ce qui concerne la famille, M nous disait qu'elle était son soutien au cours de la création de son entreprise, raison pour laquelle il se devrait de réagir en embauchant quelques membres. M nous disait également que ça ne s'est pas arrêté au recrutement, puisqu'il réglait plus souvent certaines dépenses domestiques de la maison familiale et ceci privait, selon ses propres termes « *mon affaire de quelques revenus qui pouvaient servir à investir dans la création d'une autre agence hors de Thiès (...)* ».

Pour la relève, sa raison dominante est qu'elle apporte une réponse à un vieux problème, que l'on a observé ailleurs dans d'autres groupes ethniques du Sénégal ou hors du Sénégal : celui de la succession aux affaires. M nous dit que c'est cela qui l'a amené à choisir son cadet et à le convaincre de travailler avec lui pour toujours.

En ce qui concerne la raison économique, le récit de M révèle que les faibles montants financiers de son entreprise (au niveau de son démarrage) ne l'autorisaient pas à recourir pleinement à la main d'œuvre salariée au risque d'augmenter considérablement les charges d'exploitation et donc la vulnérabilité de son entreprise : M a plutôt préféré avoir un salarié en plein temps et des parents qui n'acceptent qu'un toit, de la nourriture et des petits cadeaux de remerciement mais qui ont espoir d'arriver à capter une partie de la rentabilité future de l'entreprise.

Cas F

F est une diola, âgée de 34 ans, mariée et mère de quatre enfants. Elle est diplômée de l'Ecole Supérieur d'Electricité de Paris (Supélec). Au cours de ses études, elle a développé des connaissances et compétences importantes en informatique. Sa carrière professionnelle débute chez un grand constructeur de matériel informatique au Sénégal, F avait 25 ans. Elle y occupait une fonction technico-commerciale pendant environ trois années. Elle rejoint ensuite une société de services en ingénierie informatique spécialisée dans le marché des collectivités territoriales, où elle assure la direction d'un centre de traitement informatique de taille moyenne pendant deux ans. Dans cette même société, elle occupe plus tard un poste de

responsable commercial d'un domaine d'activité.

Sa mission consiste à proposer à des communes de petite et moyenne importance des solutions informatiques intégrées. Elle reste dans cette fonction pendant trois ans, puis accepte une proposition d'emploi faite par une entreprise concurrente. Elle devient alors directrice commerciale et assure la couverture opérationnelle de la région où elle est installée de nombreuses années, avec son époux et ses quatre enfants.

Le marché du logiciel informatique devenant un an plus tard de plus en plus difficile au Sénégal (avec l'arrivée de nouveaux concurrents de qualité), son entreprise, dans le cadre d'un plan de restructuration, supprime son poste régional et la mute à Saint Louis. Sa famille, plus exactement les membres de sa maison, se trouvant dans l'impossibilité de la suivre, pour des raisons liées aux études suivies par ses enfants à Dakar, F se voit astreinte à partager son temps entre Dakar et Saint Louis. Au bout d'un certain temps elle décide d'arrêter cette vie qu'elle ne supporte plus, et opère un départ négocié avec une entreprise. Se pose alors la question du retour à l'emploi. Aujourd'hui, elle analyse la situation avec lucidité : *« A 34 ans, il n'est pas facile, pour un ingénieur diplômé d'une grande école, de retrouver un job bien rémunéré. Face à ces difficultés, et pour être certain de retrouver ma ville d'origine, je n'avais pas d'autre choix que celui de créer ma propre entreprise »*. L'entreprise qu'elle a créée, grâce en partie à l'épargne personnelle domestique qu'elle a amassée avec les entreprises qui l'employaient (y compris celle de son époux.

Précisons que ce dernier n'est pas associé ni propriétaire de son entreprise), en partie au crédit bancaire (elle dit avoir accepté un prêt personnel, les banques sénégalaises ne finançant que certains besoins du démarrage des entreprises) propose à des entreprises industrielles des prestations de services liées à l'informatique et emploie douze personnes, dont un cousin de son époux. Elle nous dit que le choix de recruter les deux derniers employés a été motivé par l'évidence qu'ils possédaient des connaissances et compétences nécessaires dont avait besoin l'entreprise pour mieux déployer ses activités, mais non par l'évidence qui démontre l'emprise sensible de la famille. Elle nous dit même qu'elle s'efforçait, au quotidien, sans toutefois se déclarer, d'être en rapport distancié vis-à-vis de cette emprise sensible dont on a vu, avec le cas précédent, qu'elle grève le budget du démarrage de l'entreprise. L'on peut résumer cette attitude avec les propres termes suivants de F : *« (...) ni trop prêt, ni trop loin de la famille, en rapport avec mes cousins, cousines, tantes, oncles, nièces, mais seulement en ce qui concerne des événements heureux et malheureux sans que cela impacte mon entreprise »*.

Par ailleurs, le récit de F révèle que l'environnement politico-institutionnel est fort peu favorable à l'épanouissement des entreprises de petite dimension : on y trouve dans ce récit un fait, semblable à celui qui se révèle dans les chapitres précédents, qui explique que les organismes d'aides et d'accompagnement ne garantissent pas toujours la réussite du projet d'affaires que conduisent les entrepreneurs. Les termes suivants de F illustrent ce fait : « (...) *j'ai attendu près d'un an après que j'ai déposé ma demande d'aide auprès de FNPJ composé d'un business plan et d'un plan d'investissement, en vain. J'avais non seulement besoin d'aide financière mais aussi d'être accompagné, j'étais pourtant sélectionnée par la FNPJ. Mais j'ai finalement abandonné cette demande, j'ai appelé mon cousin et mon mari, on a tout fait avec un business plan au minima, qu'une banque a voulu financé (...)* ».

Cas P

Nous l'avons rencontré à Saint-Louis, P nous avait impressionné quand il déclara « (...) *les affaires sont les affaires, il ne faut pas les mélanger avec le sentiment (...)* ». P n'exprime ici qu'un ressentiment vis-à-vis de sa famille qu'il dit être en rapport distancié.

Né en 1982 dans une famille pauvre de sept enfants (deux filles et cinq garçons), musulmane, originaire de Louga. A dix-sept ans, alors qu'il est en classe de première, série C dans un lycée à Louga, il se met brusquement à fumer. L'année de ses 18 ans, il arrête le lycée, se lance dans les petits commerces de vente des produits vivriers : d'abord revendeur pour un propriétaire, il deviendra propriétaire d'un kiosque à fruits. Ces parents n'apprécient guère le fait qu'il ait abandonné ses études. C'est d'ailleurs, soutient-il, pour cette raison qu'il a été renvoyé de la maison familiale. Il fait la connaissance d'un homme d'affaire, un musulman pieux. Celui-ci le prend sous sa coupe, lui fait un prêt d'un montant de 612 euros, environ, afin qu'il puisse agrandir sa petite unité de commerce en créant plusieurs kiosques à fruits dans la ville de Louga. Mais avant de réaliser ce projet, il fait sa petite enquête sur les consommateurs de fruits. Il s'agissait pour lui de comprendre quel fruit est le plus vendu? Et quelles sont les zones à forte concentration de clients?

En septembre 2000, il installe 10 kiosques en bordure de la route principale (Louga- Dakar) et embauche les petits revendeurs (aucun membre de sa famille). En octobre 2001, il fait le bilan de son affaire et réalise qu'il n'est pas arrivé à ce qu'il attendait. Il croyait doubler son chiffre d'affaires en un an. Il décide donc de changer d'activité, et se lance en janvier 2002 dans le commerce de viande de mouton comme grossiste et fournit presque tous les abattoirs

de Louga, puis quelques abattoirs de Saint-Louis. Son mentor, son prêteur l'a aussi aidé à pénétrer ce marché. En 2003, il est à son apogée, son activité est florissante. Par ailleurs, il participe à la solidarité, quoiqu'il (il fait des dons à certains membres, participe aux cérémonies familiales). En même temps, les rumeurs circulent qu'il est sorcier (« il donne certains de ses parents en sorcellerie pour accroître sa puissance financière », disait un de ces oncles utérins que nous avons rencontré).

En 2004, à l'enterrement de l'un de ses oncles, il est publiquement accusé de tueur des membres de la famille. Blessé, il prend à nouveau ses distances vis-à-vis de sa famille. En 2005, il épouse une femme Camerounaise (seul son neveu assistera à son mariage). En 2007, alors qu'il devient un des plus importants grossistes de la viande de mouton à Louga, il échappe de justesse à une tentative de meurtre fomentée, selon ses propres dires, par certains oncles en mal de réputation. Ces derniers l'accusent d'avoir sacrifié un de ses oncles deux ans plutôt. Deux mois après, il est contraint de déménager. Notre entrepreneur s'installera à Saint-Louis, dans une villa luxuriante sous la protection de ses gardes de corps. Il nous dit que c'est à partir de cette période que ses affaires ont commencé à péricliter : ses employés puisaient dans la caisse invoquant mille besoins à satisfaire ; ils avaient perdu les clients qui croyaient aux rumeurs de sorcellerie dont il dit être victime.

En 2008, il va ouvrir 3 charcuteries à Saint-Louis, gérées par sa femme, employant deux salariés. Un autre fait ressort du récit de P. Un fait qui explique la « rente de situation » à bénéficier lorsqu'on est du sérail politique. Il nous a avoué (au bout de ses lèvres) qu'il lui arrive de fournir en viande certains ministères, voire certains ménages de hauts responsables du pays qui, de surcroît, sont ses collègues politiques.

5.3.2 Etude de cas en Mauritanie

Pour le contexte mauritanien, les jeunes entrepreneurs interrogés ont souhaité que leurs noms et prénoms soient révélés. Pour simplifier, nous avons interrogé deux jeunes entrepreneurs dont ci-joints les récits de vie.

MOUSTAPHA MOHAMED MAHMOUD

Moustapha Mohamed Mahmoud est issu de la tribu des Dawali, grande tribu maraboutique située dans le Tagant (Centre de la République Islamique de Mauritanie), qui n'a pas a priori de grandes tendances développées pour les activités commerciales et entrepreneuriales.

Comme la plupart des membres de sa famille, Moustapha Mohamed Mahmoud a fréquenté assidument l'école islamique de son enfance jusqu'à l'obtention de son diplôme de baccalauréat. Sous la direction de son érudit de père, il apprit le Coran et les préceptes de l'Islam et les notions profondes de la charia.

Durant tout ce temps, il n'a jamais appris la langue française. Après l'obtention de son baccalauréat arabe, il obtint une bourse pour aller étudier en France, précisément à Lyon. Ne sachant ni lire ni écrire en français, il fut obligé de suivre des cours de français pendant une année académique avant de commencer sa formation proprement dite. Le certificat de langue française obtenu, il s'inscrivit au sein d'une faculté pour préparer une licence professionnelle en Gestion immobilière.

A la suite de cette licence professionnelle, il s'inscrit à un cours de Master dans la même discipline mais ne parvint pas à l'achever pour plusieurs contraintes. Il profitera, cependant, de son séjour en France pour se perfectionner en langue française. Il multipliait en même temps les petits boulots pour subvenir à ses besoins de jeune étudiant à l'étranger. Finalement, après six années passées en France, Moustapha Mohamed Mahmoud décida de rentrer en Mauritanie pour développer ses compétences acquises en France et de s'insérer dans la vie socio-économique du pays. Il parvint à commencer un stage dans une agence gouvernementale de développement urbain, mais déçante très vite.

Durant sa formation, il rencontra une famille qui accepta de l'héberger pendant quatre longues années. Il réussit à développer d'excellentes relations avec cette famille. A son retour, sa tutrice décida de visiter la Mauritanie. Ainsi débuta une grande aventure entrepreneuriale.

Cette dame de cœur aima la Mauritanie et ses plages sauvages qu'elle affectionnait tant pour les balades et les moments de méditation. Pendant son séjour et après plusieurs échanges avec Moustapha Mohamed Mahmoud et sa famille, elle décida de s'associer avec lui pour créer une auberge au bord de la mer. Et de financer entièrement le projet.

Ils discutèrent les plans d'action, les rôles de chaque partie. Ainsi, Moustapha se chargea de l'obtention du terrain, des démarches administratives de création de l'entreprise et des autres formalités et du suivi des travaux de construction.

A son retour, le plan se mit en marche. L'entreprise obtint un terrain au bord de la mer sur la route de Nouadhibou. Les travaux de viabilisation se mirent en marche. Et l'auberge se

construisit petit à petit avec à terme six chambres. Et un restaurant au bord de mer avec des tentes maures en location furent construits. Aujourd'hui, l'auberge est toujours fonctionnelle avec une clientèle fidèle depuis maintenant six bonnes années. L'auberge emploie en plein temps au moins sept (7) personnes. L'entreprise n'a bénéficié d'aucune aide financière ni fiscale de l'État. Elle n'a non plus bénéficié de la formation du jeune entrepreneur ni de son équipe.

Aujourd'hui, Moustapha Mohamed Mahmoud poursuit sa carrière passionnante de jeune entrepreneur et cherche toujours à explorer d'autres secteurs, voir s'internationaliser. Il est actionnaire et administrateur d'un laboratoire d'analyses médicales monté avec des partenaires français. Cette entreprise de santé a noué des accords avec plusieurs cliniques dont elle assure quotidiennement les analyses médicales. Elle emploie au moins quatorze (14) personnes à plein temps.

Les difficultés rencontrées par Moustapha Mohamed Mahmoud s'expliquent principalement par le fait qu'il n'avait pas suffisamment de connaissances sur les secteurs investis (tourisme, hôtellerie, santé). Néanmoins, il a bénéficié du soutien de ses frères aînés dont certains sont des commerçants et aussi de ses parents qui sont actifs au sein l'administration publique. Mais n'a pas bénéficié de l'aide directe de l'État aux jeunes entrepreneurs. Ayant pris goût à l'entrepreneuriat, il continue d'explorer d'autres opportunités. Il a compris qu'un bon entrepreneur doit savoir saisir les opportunités et s'entourer de personnes compétentes, même si on n'est pas du domaine d'activité.

SIDI MOUSSA CAMARA

Appartenant à la communauté Soninké du Guidimakha (Région Sud de la République Islamique de Mauritanie), Sidi Moussa Camara est d'une famille Soninké pour qui la recherche de la prospérité est un besoin vital. La culture de l'émigration est fortement ancrée dans cette communauté qui est fortement présente en France. En général, les Soninké constituent un peuple très entreprenant, mais aussi migrant dans toutes les contrées de la planète.

Comme tous les enfants de la nouvelle génération, Sidi Moussa Camara a fréquenté l'école française qui permettait donner des garanties pour intégrer la fonction publique. Mais après ses études secondaires en science exactes, Sidi Moussa n'a pu obtenir le Baccalauréat mauritanien, malgré plusieurs tentatives. Mais en bon Soninké, il ne s'est pas découragé, car

un proverbe Soninké indique : « Si tu étudies trop, tu n'auras pas de chance de t'enrichir ». Il essaye de petits boulots comme intermédiaire de toutes sortes de transactions. Se basant sur la communauté soninké expatriée, il a développé plusieurs services moyennant une rémunération dans un style doué de l'informel à la « Tchep-Tchep mauritanienne ».

Ses services comprenaient entre autres : le suivi des démarches administratives pour l'obtention de certains documents, le suivi des chantiers de construction, la facilitation de certains achats, etc...

De plus, il s'est essayé à la vente de matériels et produits de secondes mains venus de la France. Cette affaire lui a fait gagner beaucoup d'argent sans qu'il ne sache où il a pu l'investir. Malgré tout cela, Sidi Moussa Camara n'a jamais songé à créer formellement au moins une petite entreprise afin de la développer pour en faire une grande entreprise en Mauritanie. Mais il a continué plusieurs autres petites activités afin de gagner de l'argent.

Malheureusement, ses affaires ne prospéraient pas. Et se voit devoir chercher un boulot fixe comme employé. En 2012, après avoir vu un avis de formation à la recherche d'emploi et d'initiation à l'entrepreneuriat par un nouveau cabinet de conseil en ressources humaines et de formation en entrepreneuriat, Sidi Moussa Camara décida de s'inscrire à ce cours spécial en Mauritanie.

Ce cours avait pour objectifs de préparer les jeunes diplômés et non diplômés aux techniques de recherche d'emploi, au leadership, à l'entrepreneuriat en développant leurs aptitudes à la négociation. Dans un cours interactif et en groupe, des jeunes hommes et femmes avaient la liberté de s'exprimer et de partager leurs expériences. Pendant ce cours, Sidi moussa Camara a eu l'opportunité de savoir comment rédiger son CV par compétences. L'exercice lui a permis de déterminer l'ensemble de ses compétences vendables sur le marché du travail en rapport avec la recherche d'un emploi salarié ou du développement d'une entreprise.

Ce cours a aussi permis à Sidi Moussa de monter un business plan simplifié. Et d'expérimenter une mini-entreprise avec ses collègues de cours. Bien qu'il soit théorique, ce cours, faut-il le souligner, a offert aux jeunes, qui y ont participé, les moyens d'entreprendre certaines initiatives, notamment économiques. Ils ont découvert en effet à cette occasion ce qu'il est convenu d'appeler « les 17 principes du succès ». C'est en définitive un appréciable outil de travail pour le développement personnel et le leadership. De l'attitude mentale positive (AMP) à la loi cosmique de l'habitude, il a assimilé les principes base de la réussite

des grands chefs d'entreprise. A la suite, ce programme il adhère au programme de coaching du cabinet. Cela lui a permis de participer à la création d'une jeune entreprise (pépinière) dont il participera au lancement. Des démarches administratives de création, de la préparation des supports de communication, du lancement des offres, du suivi des clients potentiels, de la gestion du bureau, il participa activement à toutes les étapes de développement de l'entreprise.

Aujourd'hui, Sidi Moussa Camara est convaincu que la voie de l'entrepreneuriat est sa vocation. Cependant, le marché restreint, le manque de financements, la faiblesse du soutien de l'État vis-à-vis des jeunes entrepreneurs indépendants, ne favorisent pas l'arrivée de nouveaux entrepreneurs sur le marché. Sidi Camara continue son développement dans le cadre du projet entrepreneurial avec l'assistant d'un coach et l'assistance technique et financière du cabinet, incubateur d'entreprises.

V.4 Les enseignements tirés des études de cas : L'analyse typologique

L'analyse des résultats qualitative combinée aux résultats statistiques, aux points de vue des 435 jeunes entrepreneurs interrogés sur les pratiques entrepreneuriales fait ressortir trois profils d'entrepreneurs : le premier profil que nous avons nommé les « **entrepreneurs résilients** » dont la tranche d'âge est comprise entre 20 et 35 ans est représenté par des jeunes mauritaniens tout comme sénégalais qui n'ont d'autres moyens que d'entreprendre. Les pratiques entrepreneuriales demeurent la seule façon pour eux de s'en sortir. Cette classe, composée de travailleurs autonomes involontaires, valorise la création individuelle et la plupart du temps informelle probablement par souci économique lié au fait d'être au chômage. Ces jeunes démarrent pour la plupart du temps leur activité grâce à une épargne ou une aide familiale.

L'examen des résultats du facteur environnemental montre que les jeunes entrepreneurs mauritaniens tout comme les entrepreneurs sénégalais, sont ceux qui considèrent que l'intervention gouvernementale est encore faible en matière de création d'entreprise et d'accompagnement des entrepreneurs. Ils estiment que le soutien doit provenir en priorité de l'Etat et ensuite des organismes d'appui au secteur privé. L'Etat doit être un catalyseur capital dans cette démarche. D'autre part, les jeunes considèrent que les dispositifs d'aide à la création d'entreprise ne sont pas accessibles à tous, et qu'il n'est pas facile de trouver des personnes compétentes dans les organismes d'aide à la création. Cette classe dite résiliente pense que la création informelle est la seule solution qui s'offre à eux. En effet, selon ces

jeunes, il est préférable de travailler dans l'informel que de rester au chômage d'autant plus que cette création informelle est considérée comme moins contraignante.

Cette classe se caractérise aussi par une tendance générale vers le réseautage et le travail informel. Ces jeunes valorisent les connaissances implicites, ou tacites, qui regroupent les savoir-faire pratiques. Ces jeunes entrepreneurs estiment qu'avoir un modèle d'entrepreneur peut pousser les individus à vouloir reproduire le même modèle. Les résultats montrent aussi que le financement informel demeure la seule possibilité qui s'offre et représente une importante source de financement. Ce cas se rencontre au niveau des deux pays investigués le Sénégal et la Mauritanie en particulier.

Le deuxième profil, que nous nommons « **entrepreneurs élitistes** », est composé de jeunes entrepreneurs ayant un niveau scolaire universitaire et ayant un désir fort d'entreprendre. Ils sont pour la plupart issus de familles aisées et proviennent pour la plupart des Universités étrangères. Ils valorisent l'autonomie, l'indépendance et ont une admiration envers la création et ils ont un grand réseau de connaissances. Cette situation se rencontre le plus chez les entrepreneurs sénégalais. Ces jeunes entrepreneurs semblent être animés par d'autres raisons indépendantes que celles des sénégalais. En effet, la plupart d'entre eux, accordent une priorité au fait d'avoir de l'argent, de prendre des risques etc...

A l'inverse des précédents, cette catégorie valorisent les connaissances explicites et ont une forte envie de progresser. En Mauritanie, cette catégorie de jeunes entrepreneurs commencent depuis peu à voir jour et leur nombre demeure encore faible pour ne pas dire négligeable. Cette classe qui s'investit pour s'enrichir, se distingue des autres par le fait que ces jeunes éprouvent une volonté de création et donc sont animés de facteurs pull positif les conduisant à créer leur entreprise. De plus, ces jeunes s'accordent à dire que les formalités administratives sont rapides et considèrent les politiques publiques de la création d'entreprise cohérentes.

Le dernier et le troisième profil enfin est désigné « **entrepreneurs cycliques** ». Il s'agit des entrepreneurs qui pour la plupart ont un niveau secondaire et même universitaire issus de famille généralement modeste représentent des jeunes peu convaincus de la réussite par la voie entrepreneuriale, ces jeunes n'ont pas d'attrait ni admiration envers la création ; ils ont à la limite une image dégradée de l'entrepreneuriat. Ils considèrent que le statut d'entrepreneur est peu valorisant.

Ces entrepreneurs démarrent leur entreprise presque contre leur gré en attendant des jours

meilleurs. Cette classe, composée principalement de jeunes chômeurs mauritaniens et sénégalais rejoint un peu la classe résiliente sur le fait que la création est plus conjoncturelle et elle est motivée principalement par l'envie de sortir du chômage et de retrouver des revenus.

Ces jeunes démarrent pour la plupart du temps leur activité grâce à un dispositif mis en place par l'Etat les aidant ainsi à mettre en place leurs entreprises. Les jeunes de cette classe se caractérisent par un certain pessimisme envers la plupart des facteurs constituant la richesse à travers l'entrepreneuriat. De plus, contrairement à la première classe et comme à la seconde, les jeunes se caractérisent par une vision plutôt positive de l'action gouvernementale et pensent cependant que l'Etat devrait privilégier le salariat. Ces jeunes estiment qu'ils souffrent de discrimination. Cette discrimination affecte leur capacité de trouver un travail stimulant et bien rémunéré et ceci peut être fondé sur le manque soit d'une maîtrise de la langue de travail, une méconnaissance du domaine des affaires, une expertise ou une formation inadéquate, une insuffisance relationnelle, ou peut être basée sur des contextes sociaux déplorables.

V.5 Analyse comparative sur les déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes en Mauritanie et au Sénégal

L'étude sur les déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes en Mauritanie et au Sénégal permet d'observer de nombreuses similitudes et peu de différences quant au pourquoi du choix entrepreneurial des jeunes des deux pays investigués. Or, si la Mauritanie est encore à des débuts dans son dynamisme entrepreneurial, le Sénégal jouit, quant à lui à la fois d'une position favorable et d'une avancée considérable en dépit d'une crise économique persistante.

L'analyse du facteur genre permet de constater la présence de peu de femmes dans le monde de l'entrepreneuriat. Cette situation résulte de plusieurs facteurs tels que le conflit entre tradition et modernité qui assigne à la femme une place et un rôle dans l'ombre. Les différences de socialisation et d'éducation entre les filles et les garçons ont des conséquences sur leurs cultures du risque respectives. En Mauritanie comme au Sénégal, une partie des femmes investit de nouveaux espaces d'affirmation identitaire mais paradoxalement continue à défendre des valeurs patriarcales et familiales ; alors qu'une minorité insignifiante de femmes qui s'engage dans l'entrepreneuriat vise une rupture culturelle et politique, un modèle d'engagement par réinvestissement et émancipation féministe.

Toutefois, à la question, y a-t-il un âge pour être entrepreneur au Sénégal ou en Mauritanie ? A cette question, la réponse est non. On constate que les jeunes entrepreneurs se répartissent en cinq classes d'âge, ceux qui ont moins de 20 ans, de 20 à 24 ans, de 25 à 29 ans, de 30 à 34 ans et 35 et plus. Certaines tranches d'âge semblent se destiner plus systématiquement à certains types d'entreprise. Cependant la tranche d'âge des 35 ans et plus au Sénégal et celles des 25-29 et 30-34 ans en Mauritanie sont nettement plus représentés et semblent réussir mieux que les autres. Il est donc permis de penser que ces dernières sont plus expérimentées en matière d'entrepreneuriat que les autres tranches. Les apports issus de leurs trajectoires et leurs expériences ont permis à celles-ci de sortir du lot.

De plus, l'entrepreneur est celui qui est censé savoir prendre des risques, En d'autres termes, être capable de les assumer. Or, il ressort de nos enquêtes que les jeunes entrepreneurs mauritaniens de la tranche d'âge de 20 à 28 ans ont une attitude de déni du risque alors que ceux de la tranche d'âge d'après (30-34 ans) sont conscients des risques mais en revanche les défient ; alors que les jeunes sénégalais quelque soient leur tranche d'âge ont intégré la notion de risques.

L'analyse croisée des facteurs d'âge, niveau scolaire, domaines de compétence, statuts antérieurs, modes d'accès à l'entrepreneuriat, freins à la création nous révèlent que les sénégalais débutent leur carrière après la fin d'étude et que l'âge d'entrée dans la carrière professionnelle atteste un retard de l'âge de fin d'études.

Il y a un taux élevé d'entrepreneurs qui n'ont qu'un certificat d'études (27 entrepreneurs au Sénégal contre 47 en Mauritanie), alors que ceux qui ont Bac+ 5 et plus, sont 9 au Sénégal et 15 en Mauritanie. Dans la catégorie autre expérience, on recense 85 cas au Sénégal contre 68 en Mauritanie.

En ce qui concerne les personnes à faible scolarité, l'analyse des entrevues révèle le sens que ces jeunes entrepreneurs donnent à leurs expériences. Celles-ci constituent un contrepoids à leur faible niveau intellectuel. Bien qu'ayant quitté l'école très tôt, avoir pu s'insérer dans la vie active a fait qu'ils ne soient plus perçus comme des exclus de la société par les proches mais des acteurs qui ont reçu une éducation informelle et ont un projet de vie qui mérite d'être soutenu par l'entourage. C'est une figure de promotion sociale de la classe populaire.

On peut donc penser que l'éducation formelle africaine se montre réticente à favoriser l'autonomie des jeunes. L'enquête met en évidence le conflit entre dépendance et indépen-

dance qui s'exprime dans l'éducation véhiculée par la famille, l'école et la société. La question serait de savoir comment mettre en adéquation l'éducation des jeunes avec les besoins de l'entrepreneuriat africain.

L'Unesco parle d'éducation non formelle ou informelle pour entériner l'idée d'une éducation à la fois extrascolaire et péri-familiale, d'une éducation à tutelle institutionnelle indirecte. Elle vise à mettre en synergie les ressources familiales, celles de l'environnement (établissements culturels et socioculturels, notamment), celles de l'école. Elle se veut une éducation réparatrice autant que compensatrice.

Les jeunes entrepreneurs ayant une éducation informelle ont construit et développé un ensemble d'aptitudes face à des situations inattendues, aux impondérables : astuces, ingéniosité, habileté, ressources ; un mélange d'inventivité, d'audace, de culot, de confiance en soi, d'autonomie, de ressources, un esprit fertile en solutions à toutes les situations.

Analyse des facteurs sociologiques, culturels et psychologiques : Il s'agit de voir dans quelle mesure l'ordre socioéconomique rejailit sur la construction du sens accordée à l'action d'entreprendre ainsi que sur la structuration des rapports sociaux.

Les jeunes entrepreneurs mauritaniens prennent des initiatives sans chercher continuellement l'approbation du groupe, des amis ou de l'autorité. Ils veulent dépasser la norme qui s'exerce sur eux pour oser proposer autre chose. Ces jeunes soit transgressent les limites soit recherchent des limites qui n'ont jamais été données, soit jouent avec des limites insuffisamment étayées. La transgression des règles est un moyen non seulement de réagir à la domination instituée, mais aussi de créer un groupe basé sur le port d'un stigmaté partagé, support à partir duquel peuvent s'établir les nouveaux réseaux d'entraide, une capacité à établir des projets, à tisser des liens, à redonner du sens à la quotidienneté. Ils cherchent à savoir jusqu'où ils peuvent aller. Ils expérimentent leurs ressources dans un sentiment d'épanouissement. Cette figure de l'entrepreneur est donc à la recherche d'un autre ordre, c'est-à-dire, une autre forme de solidarité, de sécurité, d'affrontement...

Ces jeunes entrepreneurs mauritaniens construisent le sentiment d'appartenance à un nouveau monde de dirigeants et se posent en alternative dans le processus de transformation de la société politique. En conséquence, les rapports intergénérationnels hiérarchiques sont distants et divergents alors qu'au Sénégal les rapports entre les jeunes et les vieux sont à la fois proches et convergents. Ces jeunes sénégalais ont toujours gardé à l'esprit l'idée de la différence de

génération et de la coopération. Les vieux et les jeunes se retrouvent sur un terrain de connaissance et/ ou de reconnaissance partagé. C'est la communauté qui fait pour le jeune le pari de sa liberté parce qu'il travaille pour sa réalisation personnelle et pour celle de la communauté. La communauté impose des devoirs, des responsabilités, à la personne mais lui donne aussi des droits et offre la protection. Le marabout joue ici pleinement son rôle de protecteur de la communauté.

C'est pourquoi ces jeunes entrepreneurs sont tournés vers un modèle de motivation qui ne soit pas exclusivement fondé sur la stratégie individuelle d'accumulation de richesses mais sur celui des attentes de la communauté, devenues le moyen d'arriver à ses propres fins. Cette façon de se comporter montre une approche qui peut être éthique, esthétique et religieuse. Ils pensent que c'est la demande sociale qui crée l'innovation, tantôt celle qui appelle à produire des ruptures ou le changement social, tantôt celle qui cherche à réhabiliter les vieux savoirs d'une population et à garder son expérience.

Pour conclure Nous venons de voir que les jeunes entrepreneurs ont un rôle à assumer à l'égard de leurs contemporains, ils se sont naturellement servis de ressources et stratégies pour faire avancer leurs idées au risque de rebuter un ordre au Sénégal comme en Mauritanie. Cependant, au Sénégal, on assiste à une compétition et un arbitrage entre concurrent par le marabout. Il est facteur d'unité, gardien de l'ordre établi, conciliateur et intercesseur auprès de divinités. Il formule un avis qui repose sur un équilibre dans lequel l'obligation de générosité et d'assistance sont associés à l'exercice du pouvoir économique. Par conséquent, la prise de risques des entrepreneurs et des groupes d'appartenance reste mesurée. La tentative de contournement de la loi morale par les entrepreneurs passe par le marabout. En Mauritanie par contre l'unité clanique et la cohésion sociale repose sur la tribu/communauté. Celui-ci fonctionne de façon très différente du système sénégalais. Le ciment clanique demeure la communauté/ la tribu. Le jeune entrepreneur reste très dépendant de sa communauté et ou de sa tribu. Le succès/l'échec du jeune entrepreneur dépend fortement de la puissance et de l'influence de sa communauté et de sa tribu, plus la tribu/communauté est influente, plus le jeune entrepreneur a des chances de voir son activité réussir et inversement.

Conclusion Générale et recommandations

«Le cours de la rivière qui va ne s'interrompt jamais, et pourtant ce n'est déjà plus la même eau». Kamo No CHÔMEL, " Notes de mon ermitage".

Nous avons dans la présente recherche étudié et identifié les déterminants du choix du phénomène de l'événement entrepreneurial des jeunes dans le contexte sahélo-saharien, le cas du Mauritanie et du Sénégal. L'étude du choix des facteurs influant sur l'événement entrepreneurial renvoie inévitablement à la question de l'environnement dans lequel vivent les jeunes mauritaniens et sénégalais.

La problématique de notre recherche est située dans le cadre des recherches en entrepreneuriat en particulier le modèle de l'événement entrepreneurial combinant l'évènement entrepreneurial et la résilience entrepreneuriale.

La revue de la littérature a permis d'identifier quatre groupes de facteurs. Notre recherche confirme que l'entrepreneuriat est un champ multidimensionnel.

L'approche méthodologique adoptée à partir d'une approche hypothético-déductive et inductive a permis de retenir quatre groupes de facteurs. Le premier groupe de facteurs renferme les individuels donc psychologiques exprimés par les motivations et les croyances. Le deuxième groupe de facteurs contient les facteurs économiques décrits par la disponibilité des ressources. Le troisième groupe de facteurs décrits par les facteurs organisationnels comprend les sous-facteurs sociaux, culturels et le dernier et le quatrième groupe de facteurs, enfin, est formé par les facteurs contextuels développés par les déplacements positifs ou négatifs qui affectent un individu et qui le poussent à passer à l'acte.

Notre modèle est testé et validé auprès de quatre cent trente-cinq jeunes entrepreneurs (435) résidant en Mauritanie et au Sénégal. Cette validation a généré des connaissances quant au phénomène de l'événement entrepreneurial des jeunes en Mauritanie et au Sénégal. De plus, les principales conclusions de notre travail proposent des instruments capables de faciliter les pratiques des différents acteurs impliqués au niveau du processus de la mise en place d'une entreprise. Un de nos principaux objectifs de recherche est de vérifier si les facteurs environnements, sociaux politiques et économiques influencent l'évènement entrepreneurial. Notre recherche apporte des connaissances confortant.

Des résultats obtenus, il ressort globalement que l'entrepreneuriat des jeunes apparait insuffisamment développé dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Notre étude apporte une contribution théorique et empirique. Les résultats empiriques ont permis de révéler qu'il existe une interaction entre les facteurs endogènes qui interagissent

entre eux pour créer ainsi l'événement entrepreneurial des jeunes (facteurs exogènes). Ainsi à la fois complexe et multidisciplinaire, le processus de création d'entreprise apparaît comme la résultante de quatre facteurs endogènes pouvant être encouragés ou inhibés par l'environnement dans lequel opèrent les jeunes entrepreneurs. En effet, si pour des considérations religieuses et traditionnelles, le jeune mauritanien ou sénégalais, perçus, par la société depuis des décennies sous l'angle de l'assistantat plutôt que de l'initiative, n'a pas joué par le passé pleinement son rôle dans la sphère économique, ils paraissent occuper depuis quelques années une place incontournable dans toutes les actions de développement économique.

Ainsi l'implication des jeunes dans la vie sociale et économique en Mauritanie et au Sénégal n'est plus à démontrer. Néanmoins, le secteur privé des jeunes reste peu développé. Il est pénalisé par de multiples contraintes et souffre encore de nombreux handicaps. La liste est longue et ne saurait être exhaustive, elle comprend notamment : le taux élevé d'analphabétisme ; la forte dépendance aux transferts provenant de la famille ; le difficile accès au crédit et à l'information; les idées stéréotypées sur le rôle et la place des jeunes dans la société ; un décalage entre l'accompagnement à la création d'entreprise proposé et les attentes des jeunes porteurs de projet, l'inaccessibilité des réseaux d'influence, la fragilité de la culture d'entreprise. C'est dans cet environnement relativement hostile que les jeunes entrepreneurs mauritaniens et sénégalais animés par une volonté de survie s'insèrent parfois avec difficultés dans le tissu économique tant bien que mal. Dans ces conditions, la création d'entreprise répond beaucoup plus à une nécessité économique qu'à un besoin d'accomplissement ou de réalisation.

La nécessité économique reste la motivation la plus importante parmi les jeunes de notre échantillon pour les deux pays pour se lancer en affaires. Les besoins d'améliorer leur existence, de lutter contre la pauvreté grandissante, de subvenir aux charges familiales constituent les principales raisons de création d'entreprise chez les jeunes de notre échantillon. Ainsi le phénomène de l'événement entrepreneurial ne peut s'improviser et dépend largement du contexte dans lequel opèrent les jeunes entrepreneurs. Autrement dit, la création d'entreprise est à la fois une expression de l'histoire personnelle du créateur, de ses aptitudes et de ses variables socioculturelles (Codjo, 2002¹²). Ainsi depuis Weber (1934), nombreux sont les chercheurs qui se sont intéressés à l'impact de la culture sur le phénomène de l'événement entrepreneurial. Cette situation est la raison pour laquelle, il convient absolument de prendre en compte

¹² Cité par Diakité (2004)

les caractéristiques spécifiques des jeunes mauritaniens et sénégalais si l'on souhaite étudier d'avantage les raisons de leurs pratiques entrepreneuriales.

Ainsi pour nous, la création d'entreprise résulte d'une combinaison de quatre facteurs. Ce résultat peut permettre aux chercheurs de se positionner dans le champ de l'entrepreneuriat des jeunes. Dans l'ensemble, les jeunes entrepreneurs de notre échantillon, qu'ils aient acquis leurs structures par création ou par voie de succession ou par voie de reprise, partagent en général des conceptions similaires pour se lancer en affaires, cela bien entendu sans considérations pour la motivation, leurs missions et objectifs. De plus, les terminologies employées pour désigner les facteurs identifiés par les entrepreneurs rappellent celles existant dans la littérature, les travaux réalisés notamment par Singh et Parashar (2005), à travers leur contexte historique, la zone géographique, les paramètres économiques et les facteurs institutionnels. Ce sont :

- l'environnement immédiat qui est la famille ;
- le niveau d'éducation ;
- le rapport de genre ;
- le statut social et le système économique

Ces différents facteurs permettent de saisir l'importance du facteur environnemental dont les valeurs et les croyances sont transmises suivant un modèle bien défini. Cette situation revient à situer le phénomène de l'événement entrepreneurial des jeunes dans son contexte local, environnemental, familial, socioculturel, historique et économique.

Après avoir souligné et mis en perspective les mobiles pouvant expliquer le phénomène de l'événement entrepreneurial des jeunes, notre réflexion porte sur deux apports essentiels : le premier consiste à éclairer certaines ambiguïtés portant notamment sur le caractère de l'entrepreneuriat des jeunes mauritaniens et sénégalais. Ainsi au regard de nos résultats, l'entrepreneuriat des jeunes mauritaniens et sénégalais demeure pour l'essentiel un entrepreneuriat de survie. Il en résulte que tout programme visant à réduire la pauvreté doit tenir compte de l'environnement des jeunes entrepreneurs, notamment de leurs familles.

Une bonne gouvernance et une sensibilisation paraissent importantes pour développer et même encourager les jeunes à se lancer en affaires. Cette contribution permet de réfléchir sur de nouvelle méthode d'intervention des jeunes entrepreneurs. Il en découle qu'une politique visant à scolariser et à alphabétiser les jeunes s'inscrit dans ce processus. Il en est de même de

l'émancipation et de la participation des jeunes dans le domaine économique et politique des deux pays. Pour y arriver, le recours à la sensibilisation des principaux acteurs (entrepreneurs, famille, formateurs, accompagnateurs, institutions de formations, Ministère des Affaires Economiques et du Développement et autres impliqués dans la création d'entreprise) s'avèrent efficace.

En ce sens, l'un des apports méthodologiques de cette recherche réside dans la diversité du choix des échantillons des pays comparés. Ceci a permis de discerner de nouvelles particularités inhérentes au phénomène de l'évènement entrepreneurial. Les apports méthodologiques tiennent aussi à la particularité du terrain d'investigation : les jeunes. Cette recherche vise à réduire le fossé qui sépare les jeunes hommes et jeunes femmes entrepreneurs. De surcroît, la dynamique de l'économie de chaque territoire dépend en large partie de la pérennité des établissements créés et de leur capacité à exister durablement.

Il en découle que l'entrepreneuriat en Mauritanie et au Sénégal semble encore être à ses débuts, et il est l'héritage d'un passé économique, climatique, politique et social très perturbé. Cependant, des efforts supplémentaires sont souhaitables afin de passer d'un état d'initialisation à l'état d'institutionnalisation en lien avec l'entrepreneuriat au sens de Schmitt(2005). Le support et la volonté des gouvernements mauritanien et sénégalais quant au développement de l'entrepreneuriat des jeunes de même que les aides en provenance des organismes étrangers, constitueront un défi pour l'avenir de l'entrepreneuriat dans la sous-région Ouest Africaine. L'objectif serait ainsi de développer un entrepreneuriat efficace afin d'avoir un impact fort sur le phénomène de l'évènement entrepreneurial des jeunes. De même, les pouvoirs publics des pays concernés devraient appliquer ou amender les textes de loi existants de manière à assurer le respect des droits financiers des jeunes, et en particulier leurs droits de posséder des biens, de percevoir un salaire et s'employer à rehausser la qualité des services sociaux de base offerts aux jeunes. Enfin, les intérêts pratiques se traduisent principalement en termes de développement du potentiel entrepreneurial des jeunes et plus généralement de la création d'entreprise en tant que carrière.

Recommandations

Ces recommandations sont des réponses à la deuxième question que nous avons posée pour cette étude. Notre recherche souligne la priorité pour les organismes et institutions d'appuis à l'entrepreneuriat qu'il y a à :

- Créer et développer des mécanismes incitatifs et des aides favorables aux jeunes enclins à l'entrepreneuriat. En particulier, faciliter les créations et les développements des banques spécialisées aux financements de toute la création d'entreprises, des organismes d'accompagnement et de conseil, voire des incubateurs au niveau national. Les organismes d'accompagnements doivent, à leur tour, développer des méthodologies d'accompagnement qui favorisent le transfert d'expériences et de connaissances ;

- Favoriser l'épanouissement d'une culture entrepreneuriale dans le milieu scolaire ;

- Créer en amont des formations à l'entrepreneuriat et des réseaux de contacts avec des managers afin d'améliorer les perceptions de désirabilité et de faisabilité de la création par les jeunes. Les formations doivent se doter de deux finalités accessibles, d'abord révéler les talents d'entrepreneurs, ensuite transmettre les techniques et modes de gestion opératoires, adaptés en contexte, qui aideront à la prise de décision et au suivi des résultats de l'entreprise ou des projets d'affaires. Les formations doivent également donner la priorité au renforcement des capacités entrepreneuriales des apprenants et de la performance des activités entrepreneuriales. Les réseaux peuvent aider à structurer et à trier des informations pertinentes sur le marché à conquérir, sur les besoins de la clientèle ;

- Communiquer sur les systèmes d'aide existants, à l'aide des canaux officiels de communications, des forums et des conférences ;

- Améliorer la connaissance de l'entrepreneuriat des jeunes et les données statistiques sur ce sujet. En priorité, créer des banques de données sur les pratiques entrepreneuriales des jeunes avec les outils connus, tels que les publications semestrielles et annuelles où l'on trouvera les pratiques entrepreneuriales par genre, plus spécialement les bonnes pratiques entrepreneuriales servant de modèles à des générations futures ;

- Faciliter le financement des entreprises appartenant à des jeunes dans des conditions équitables ;

- Développer des infrastructures pour l'entrepreneuriat

- Etablir au niveau national des partenariats entre l'Etat, le privé et les

institutions universitaires, avec une forte implication des deux derniers au sein d'un ou des pôles de compétitivité (ou des regroupements sur un même territoire d'organismes, reconnus par l'Etat et qui ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets innovants ou pour accompagner des projets innovant initiés par les jeunes) ;

- Au niveau du choix des politiques macro-économiques, la mise en place d'une politique nationale de la jeunesse en particulier, permet de tracer des grandes lignes et de définir des objectifs prioritaires. Elle doit articuler les questions économiques liées aux jeunes, en particulier la question de l'entrepreneuriat jeune, avec les préoccupations des politiques macro-économiques (emploi, réduction du chômage, croissance inclusive, développement endogène). Elle permet d'autre part de redéfinir à la lumière de ses objectifs les rôles des institutions susceptibles de faciliter l'épanouissement entrepreneurial des jeunes, en particulier ;

- Une autre famille de recommandation vise les stéréotypes sur les jeunes et plus généralement les représentations en matière d'entrepreneuriat qui peuvent être des freins en amont de la création. En particulier le développement de modèles d'entrepreneurs jeunes, c'est-à-dire d'exemples d'entrepreneurs à même de stimuler un public pouvant s'identifier, et éventuellement ciblant spécifiquement les jeunes des deux pays.

- La recherche enfin reste le parent oublié dans nos pays. Trop peu d'études existent en particulier en Afrique de l'Ouest pour avoir une idée plus juste des besoins des jeunes qui optent pour l'entrepreneuriat. Une base de données plus complète permettrait de connaître avec plus de justesse l'impact des politiques et des programmes de formation sur la création d'entreprise chez les jeunes. La dernière recommandation esquisse quelques pistes de politique économique. Un premier axe relève d'un besoin de documentation et de suivi des entrepreneurs plus systématique, en vue d'un meilleur pilotage de l'entrepreneuriat et, en particulier, de l'entrepreneuriat des jeunes, ainsi que d'évaluations des mesures d'aides existantes.

Pour les jeunes entrepreneurs qui sont la cible de cette recherche, il est recommandé :

- De s'informer puis de s'inscrire à des activités de formation en relation avec leur activité entrepreneuriale, bref de s'inscrire dans un processus d'apprentissage continu pendant le processus de création ;

- De se rapprocher des organismes spécialisés en créations d'entreprises et des réseaux de contacts ;

- De Travailler avec un mentor ou un pair ancien entrepreneur en amont du processus de création d'une nouvelle entreprise.

Les limites de la recherche. La validation de notre modèle dans le contexte mauritanien et sénégalais apporte de nouvelles connaissances au champ de l'entrepreneuriat, mais ces résultats comme toutes les recherches comportent des limites. Tout d'abord, au niveau méthodologique, notre travail est, dans une large mesure mixte et toutes les méthodes d'analyse utilisées comportent des limites. Nous avons été confrontés lors du traitement de données à un grand nombre de difficultés et, en dépit de la grande attention qui a été accordée à la collecte des données, un certain nombre de limites subsistent. Ainsi, les résultats empiriques gagneraient davantage en pertinence si une analyse multivariée avait été opérée.

De même, les comparaisons internationales sont difficiles à établir en raison des spécificités nationales en matière de définition et de comptabilisation des nouvelles entreprises. Surtout, l'entrepreneuriat ne se réduit pas à l'acte de création d'entreprises mais renvoie à un phénomène complexe et multidimensionnel faisant intervenir un individu (ou une petite équipe) porteur de projet, animé d'un état d'esprit particulier l'amenant, dans un environnement donné, à prendre des risques, à saisir des opportunités, à innover dans le but de créer une activité source de valeur (économique et/ou sociale).

De plus, étudier les facteurs qui influencent l'événement entrepreneurial des jeunes peut se révéler extrêmement fastidieux pour plusieurs raisons. Ainsi la dimension socioculturelle s'avère plus difficile à envisager avec précision dans le contexte entrepreneurial à l'échelle internationale. La seconde limite de cette recherche tient à la nature même de l'objet de l'étude. En dépit des limites mentionnées, la combinaison des méthodes employées a permis à la recherche d'offrir des connaissances utiles et d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche.

Les perspectives de la recherche. Du fait de son caractère pionnier, notre recherche ouvre des axes pour des recherches futures. Ainsi de nombreuses questions restent ouvertes. Un premier axe de recherche porte sur la compréhension du phénomène de l'événement entrepreneurial des jeunes mauritaniens et sénégalais. En effet pour une meilleure optimisation des résultats, les chercheurs peuvent approfondir les connaissances sur l'entrepreneuriat jeunesse, il serait pertinent de segmenter les jeunes en plusieurs groupes urbain et rural par exemple ;

Une autre piste à explorer consiste à s'intéresser au sens de l'émergence des organisations des jeunes et de voir ainsi les éventuelles similitudes et différences entre les jeunes entrepreneurs mais aussi les seniors dans des contextes différents.

Une dernière piste consiste à étudier de près les freins de l'émergence de l'entrepreneuriat des jeunes. Ces freins méritent d'être étudiés de manière plus précise : l'accès au réseau professionnel et au financement.

Ainsi, il est recommandé de mesurer avec précaution l'accès au financement par les jeunes entrepreneurs et ce à travers les enquêtes existantes. Afin de mieux les cerner, la charte envisagée par le gouvernement, à laquelle adhèreraient les réseaux bancaires prévoir une restitution annuelle des taux de refus bancaire en fonction du genre du porteur de projet, ainsi que la mise en œuvre d'une méthode statistique pouvant permettre de détecter effectivement la présence de discriminations, à même de justifier une intervention et si besoin, d'éventuellement développer les garanties supplémentaires à l'égard des jeunes.

Références Bibliographiques

- Banque africaine de développement. *L'Afrique dans 50 ans – Vers la croissance inclusive*. Tunis, Septembre 2011.
- Bernard M. La résilience entrepreneuriale. *Cahier de recherche EMLYON*, 2005, n° 05, Working Papers, 27 p.
- Cyrułnik Boris. Résilience et idéologie. *Enfance majuscule*, 2003, n°72-73, pp. 10-13.
- Cyrułnik Boris. Résilience et relation d'aide. *Perspective soignante*, 2003, n°17, pp. 32-46
- LANEZ Emilie. Le psy qui console les Français. *Le Point*, Octobre 2004, n°1675, p.53.
- Bygrave, W.D et Hofer C.W. Theorizing about Entrepreneurship. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 1991, vol. 16, PP. 13-22.
- Capron H. *Entrepreneuriat et création d'entreprises. Facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise*. Edition De Boeck, 2009.
- Deschamps B., Daval H. et Geindre S. «Proposition d'une grille de lecture des profils d'entrepreneurs », *Revue Sciences de gestion*, 2002, printemps, P32.
- DIAKITE B., (2004)., «Les facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée : étude exploratoire des ethnies peule et soussou», Université de Laval, Québec, grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.).
- Dzaka, T., et Milandou, M. L'entrepreneuriat congolais à l'épreuve des pouvoirs magiques. Une face cachée de la gestion culturelle du risque ? *Politique africaine*, 1994, pp 108–118.
- Desreumaux A., Marchesnay M. et Papalguer F. Perspectives en management stratégique. *Colombelles: Management et société*, 1999-2000, Volume 7.
- Elisabeth P. Rebondir. *Partis de rien, ils ont créé leur entreprise*. CLD éditions, 2006.
- Ellis, S, Fauré Y. *Entreprises et entrepreneurs africains*. Karthala- ORSTOM, 1995.
- Ellis, S, Fauré Y. *Entreprises et entrepreneurs Sub-saharienne*. Karthala- ORSTOM, 1994.
- Fatou, S. *L'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal : Les transformations des rapports de pouvoir*. Paris : l'Harmattan, 1998.
- Fayolle A. *Le métier de créateur d'entreprise. Motivations, Parcours et Facteurs clés de succès*, Paris : Les éditions de l'Organisation, 2003.
- Fokam, P. *L'entrepreneur africain face au défi d'exister*, Paris : Harmattan, 1993.
- Fortin Arthur P. « La culture entrepreneuriale : le quoi, le pourquoi et le comment ». Dans Gasse Y, (dir). *L'entrepreneuriat francophone : Évolution et perspectives*, L'Harmattan, 2009 pp. 341- 348.
- Fayolle A. *Ingénieur et entrepreneur : étude exploratoire sur les comportements entrepreneuriaux des ingénieurs français*. Sciences de gestion, Université Jean Moulin Lyon 3. Groupe ESC Lyon, 1993.
- Fayolle A. Les déterminants de l'acte entrepreneurial chez les étudiants et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur français. *Gestion 2000, 2002, vol 19, n° 4, p. 61*.
- Fayolle A. Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherches CIFPME 2002. *Congrès International Francophone sur la PME. (Airepme) Association Internationale De Langue Française de Recherche Sur La Pme. Montréal, 30 octobre 2002*.
- Fayolle A. *Introduction à l'Entrepreneuriat*. Dunod, 2005.
- Gasse Y. L'influence du milieu dans la création d'entreprises. *Organisation et territoire*, 2003, 12 (2), pp. 49-56.
- Gasse Y. *L'entrepreneuriat francophone : Évolution et perspectives*, L'Harmattan, 2009.
- Gartner William B. A Conceptual Framework for Describing the Phenomenon of New Venture Creation. *Academy of Management. The Academy of Management Review*, 1985, vol 10, n° 4, p. 696.

- Gartner William B., Carland James W., Hoy Frank. 'Who Is An Entrepreneur?' Is The Wrong Question. *American Journal of Small Business*, 1988, vol 12, n° 4, p. 11.
- Hénault, G, M'Rabet R. *L'entrepreneuriat en Afrique Francophone : Culture, Financement et Développement*. AUPEL-UREF, John Libbey, 1990.
- Hernandez, E. (1997) *Le management des entreprises africaines*, Paris : Harmattan, 1977.
- Hugon, P, Nhû Le, A, Morice, A. (1977) *La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel : le cas africain*, Paris : IEDES.
- Hugon, P. (1995) Les entrepreneurs africains et l'analyse économique. In : Ellis et Fauré, dir. *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris : Karthala-ORSTOM, 375-395.
- Labazée, P. Les Entrepreneurs africains entre ajustement et démocratie, *Politique africaine*, 1994, vol 56, pp 3-8.
- Labazee P. *Entreprises et entrepreneurs au Burkina- Faso*. Karthala, 1988.
- Latouche, S. *La planète des naufragés*. Paris : La Découverte, 1991.
- Lee-Gosselin H. Les jeunes entrepreneures : Des questionnements à renouveler. Dans Gasse Y, dir. *L'entrepreneuriat francophone : Évolution et perspectives*, L'Harmattan, 2009, pp. 63- 71.
- M. Minniti et M. Lévesque; *Entrepreneurial Types and Economic Growth* ; 2008
- Niang, A. Le secteur informel, une réalité à réexporter : ses rapports avec les institutions et ses capacités. *Africa development*, XXI (1), 57-80, 1996.
- OCDE *Environmental Indicators* ; 1998
- Riverin N. Vers une francophonie entrepreneuriale : positionnement mondial et facteurs de différenciation. Dans Gasse Y, dir. *L'entrepreneuriat francophone : Évolution et perspectives*, L'Harmattan, 2009, pp. 349- 356.
- Rasmussen et Sorheim, (2006), *Action-based entrepreneurship education*, Elsevier, Science Direct
- Shapero, A, Sokol, I. The social dimension of entrepreneurship. *Encyclopedia of entrepreneurship, Englewood Cliffs: Prentice hall inc.*, 1982, pp. 72-90.
- Shapero, A. The displaced, uncomfortable entrepreneur. *Psychology today*, 1975, Vol. 7, n°11, pp. 83-89.
- Shapero A. Why entrepreneurship? A worldwide perspective. *Journal of Small Business Management*, 1985, vol 23, n° 4, p. 1.
- Shapero A. Managing Professional People: Understanding Creative Performance. *Review Executive*, 1985, vol 27, n° 7, p. 51.
- Shapero A. *La gestion des cadres*. Paris: First, 1991.
- Schumpeter JA. *Théorie de l'Evolution Economique*. Paris : Dalloz, 1935.
- Torres, O. Les divers types d'entrepreneuriat et de PME dans le monde. *Mangement international*, Fall, 2001, vol. 6, n°1, pp. 1-16.
- Tsika, J. Entre l'enclume étatique et marteau familial : l'impossible envol des entrepreneurs au Congo. In : Ellis et Fauré, dir. *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris : Karthala-ORSTOM, 1995, pp 251-265.
- Warnier, J. Invention des traditions et esprit d'entreprise : une perspective critique. *Afrique contemporaine*, 2008, n° 226, 2, pp. 243-268.
- WEBER M., (1930)., «The protestant Ethic and Spirit of Capitalism», New York Scribner's.
- WEBER M., (1930)., The protestant ethic and the spirit of capitalism. New York, Soubner.
- WEBER M., (1964)., L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon (trad. Française).
- WEBER M., (1965)., Essais sur la théorie de la science, Paris, Plon.
- Werner Emmy E, Bierman J. M. & French F.E. *Children of Kauai*. Honolulu: University of Hawaii Press, 1971.

Werner Emmy E & Smith Ruth S. *Kauai's Children Come of Age*: University of Hawaii Press, 1977.

Werner Emmy E & Smith R.S. *Vulnerable but Invincible: A Study of Resilient Children and Youth*: Mc Graw-Hill, 1982.

Annexes

Tableaux A1: Analyse bivariée des variables de la recherche pour la Mauritanie

Variables	Signification asymptotique		Forme d'acquisitions					
	Signification asymptotique	Intensité de la relation	Création		Succession		Reprise	
			Observé	Théorique	Observé	Théorique	Observé	Théorique
Liées à l'individu								
Age	0.010***	0.853	254	220	15	13	12	11
Genre	0.008***	0.131	254	220	15	13	12	11
Education	0.002***	0.144	254	220	15	13	12	11
Variables sociologiques et culturels								
famille	0.022***	0.824	220	168	15	13	12	7
Ami, promotionnaires	0.006***	0.310	220	165	15	10	12	8
Formation académique	-0.048	0.541	220	115	15	8	12	4
Formation professionnelle	0.057***	0.039	220	150	15	10	12	6
Espace professionnel	-0.035	0.135	220	119	15	9	12	5
Terroir	0.072***	0.580	220	111	15	8	12	4
Religion	-0.071	0.347	220	127	15	7	12	3
Variables Psychologique								
Besoins d'indépendance ou d'autonomie	0.032***	0.060	220	187	15	12	12	8
La difficulté de trouver un travail salarié	0.023***	0.944	220	156	15	10	12	9
La mise en pratique des connaissances accumulées	-0.028	0.923	220	162	15	10	12	6
Le défi personnel	-0.053	0.639	220	126	15	6	12	4
La prise de risque	-0.085	0.666	220	120	15	9	12	5

Avoir de l'argent	-0.129	0.380	220	161	15	12	12	5
La reconnaissance sociale	-0.132	0.772	220	125	15	8	12	4
Le désir de dominer	0.079	0.910	220	120	15	6	12	3
Réaliser vos rêves	0.074	0.299	220	167	15	10	12	5
Faire quelque chose d'utile pour la collectivité	0.162	0.131	220	149	15	9	12	5
Variables de qualités								
Confiance en soi	0.018	0.946	220	191	15	14	12	1
Détermination : résilience	0.083***	0.824	220	191	15	9	12	5
Créativité	-0.174	0.298	220	163	15	8	12	7
Esprit d'initiative	0.038***	0.258	220	153	15	9	12	5
Capacité à prendre des risques modérés	0.036	0.966	220	146	15	9	12	5
Croyance dans le contrôle de sa destinée	-0.124	0.282	220	128	15	5	12	4
Variables de Frein à la création								
Identification de l'activité	-0.033	0.802	220	130	15	7	12	5
Identification des partenaires	-0.008	0.396	220	129	15	7	12	4
Accès difficile aux financements	0.009***	0.008	220	169	15	12	12	8
Contraintes liés à la démarche administrative	0.005***	0.028	220	118	15	6	12	4
Accès aux informations pertinentes (marché, clients, concurrents)	-0.084	0.216	220	138	15	7	12	6

Manque de connaissances dans l'activité qu'on veut exercer	-0.022	0.766	220	124	15	5	12	3
Manque de compétence dans l'activité qu'on veut exercer	-0.040	0.502	220	114	15	5	12	4
Variables économiques								
Financement par la banque	0.034	0.775	220	112	15	6	12	4
Financement parallèle (association...)	0.012	0.825	220	112	15	7	12	4
Financement par les parents	-0.114	0.721	220	124	15	8	12	4
Epargne	0.007***	0.443	220	148	15	9	12	7
Financement et accompagnement par les structures de l'Etat	-0.102	0.759	220	92	15	6	12	3
Financement et accompagnement par les pairs	0.100***	0.690	220	96	15	5	12	3

Signification : * inférieure à 1%, ** inférieur à 5% et * inférieur à 10%**

Tableaux A2 : Analyse bivariée des variables de la recherche pour Sénégal

Variables	Signification asymptotique		Forme d'acquisitions					
	Signification asymptotique	Intensité de la relation	Création		Succession		Reprenant	
			Observé	Théorique	Observé	Théorique	Observé	Théorique
Liées à l'individu								
Age	0.004***	0.573	166	163	8	7	4	3
Genre	0.241	0.001	166	163	8	7	4	3
Education	0.005***	0.510	166	163	8	7	4	3
Variables sociologiques et culturels							4	
famille	0.081***	0.853	166	100	8	6	4	4
Ami, promotionnaires	0.112	0.499	166	37	8	1	4	4
Formation académique	0.285	0.187	166	18	8	2	4	1
Formation professionnelle	0.053***	0.135	166	27	8	3	4	1
Espace professionnel	0.025***	0.199	166	22	8	3	4	1
Terroir	0.031***	0.523	166	14	8	1	4	1
Religion	0.063	0.065	166	7	8	1	4	1
Variables Psychologique								
Besoins d'indépendance ou d'autonomie	0.003***	0.153	166	98	8	4	4	2
La difficulté de trouver un travail salarié	0.002***	0.090	166	30	8	3	4	3
La mise en pratique des connaissances accumulées	-0.231	0.256	166	22	8	1	4	2
Le défi personnel	-0.205	0.261	166	27	8	3	4	1
La prise de risque	0.151	0.563	166	14	8	2	4	
Avoir de l'argent	0.010***	0.216	166	141	8	5	4	2
La reconnaissance sociale	0.223	0.294	166	21	8	2	4	1

Le désir de dominer	0.728	0.026	166	7	8	1	4	3
Réaliser vos rêves	0.418	0.017	166	28	8	3	4	2
Faire quelque chose d'utile pour la collectivité	0.306	0.033	166	46	8	1	4	1
Variables de qualités								
Confiance en soi	-0.143	0.103	166	120	8	6	4	3
Détermination : résilience	0.04***	0.966	166	124	8	5	4	2
Créativité	0.039	0.682	166	104	8	5	4	3
Esprit d'initiative	0.032***	0.12	166	130	8	5	4	3
Capacité à prendre des risques modérés	-0.111	0.456	166	40	8	3	4	1
Croyance dans le contrôle de sa destinée	0.61	0.046	166	8	8	2	4	1
Variables de Frein à la création								
Identification de l'activité	-0.327	0.275	166	11	4	5	4	2
Identification des partenaires	-0.076	0.766	166	17	4	3	4	1
Accès difficile aux financements et Contraintes liés à la démarche administrative	0.006****	0.448	166	129	8	3	4	2
Accès aux informations pertinentes (marché, clients, concurrents)	0.016	0.935	166	23	8	1	4	1
Manque de connaissances dans l'activité qu'on veut exercer	-0.176	0.368	166	23	8	2	4	1

Variables économiques								
Financement par la banque	0.107	0.554	166	30	8	1	14	1
Financement parallèle (association...)	0.230	0.249	166	23	8	1	4	2
Financement par les parents	0.046*****	0.753	166	45	8	1	4	2
Epargne	0.000	0.035	166	126	8	4	4	3
Financement et accompagnement par les structures de l'Etat	0.106	0.855	166	8	8	1	4	-
Financement et accompagnement par les pairs	0.020***	0.000	166	3	-	-	4	-

Signification : * inférieure à 1%, ** inférieur à 5% et * inférieur à 10%**